

Uriopss Nord - Pas-de-Calais

Rapport d'activité

2015

Assemblée générale
31 mai 2016



Union régionale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux

URIOPSS

Nord-
Pas de Calais

Les partenaires 2015

de l'Uriopss Nord - Pas-de-Calais



Sommaire

● Le rapport moral d'Annette Glowacki, Présidente de l'Uriopss Nord - Pas-de-Calais	4
● Le réseau en action par Bruno Delaval, directeur régional de l'Uriopss et Odile Leclercq, responsable du service Vie associative de l'Uriopss et administration	8
● Le Bureau et le Conseil d'administration	11
● Une Uriopss connectée	12
● Les territoires, une décentralisation qui se concrétise et une Uriopss réajustée dans les territoires	14
● L'animation et le conseil aux adhérents par secteur Personnes âgées	18
Personnes en situation de handicap	22
Santé	26
Enfance, jeunesse, famille	30
Insertion et développement local	34
● Le rapport d'activité des services	39
● Les résolutions	50
● L'organigramme	51

Un partenariat au service des adhérents

Le rapport moral

d'Annette Glowacki, Présidente de l'Uriopss Nord - Pas-de-Calais



Photo : Magali Wattiaux, Uriopss NPD

“ ● 2015, l'année de la succession

Je tiens à souligner et à remercier l'équipe de permanents pour la densité et le foisonnement des actions menées, toutes aussi importantes les unes que les autres. Dans le cadre du passage de relais, Francis Calcoen a accepté une répartition des tâches et continue à représenter notre Uriopss au sein des instances [Conseil d'administration et Bureau] et de certains groupes de travail de l'Uniopss [Conseil de prospective, groupe sur la réforme territoriale] ainsi qu'au CESER.

● Le portage politique

Le Conseil d'administration et le Bureau ont défini les convictions prospectives pour une Uriopss forte et ancrée. L'objectif premier est de contribuer à la construction des processus démocratiques et du lien social. Nous devons repartir de la réalité, de notre volonté de construire le lien commun à la lumière des personnes concernées. Nous devons donc être attentifs, premièrement aux personnes concernées, deuxièmement aux professionnels et à leur expertise, troisièmement aux bénévoles et à leur engagement. Nous constatons une forte hétérogénéité des associations, la difficulté de définir des solutions applicables à tous et la difficulté de faire face à un véritable défi budgétaire. A tout cela s'ajoute la nécessité d'être performant tout en maintenant la direction et en donnant du sens à nos actions. C'est le rôle que je souhaite donner à l'Uriopss, celui de soutenir, d'alerter et d'observer.

● Soutenir, alerter et observer

Nous devons nous appuyer sur ces fondamentaux et avons défini ainsi plusieurs enjeux.

Des enjeux institutionnels

■ Le positionnement de l'Uriopss face aux institutionnels

Ni hostilité brillante, ni chaise vide, nous avons la volonté de maintenir avec chacune des collectivités des espaces de débat, un pied à pied qui interroge les orientations, éclaire les risques et pose les limites. C'est un exercice d'équilibre où il faut gérer à la fois l'intérêt général et les intérêts particuliers. Nous devons lutter contre toute tentative de clivage, identifier les tensions, les définir, et prendre position.

Nous avons de nombreux progrès à faire pour mieux communiquer, pour inventer de nouveaux modèles de coopération et pour maintenir notre capacité d'être en permanence dans la co-construction.

■ La construction de l'Uriopss Hauts de France

Les deux Uriopss sont très différentes dans leur organisation, les densités de population sont variables entre les départements [Nord, Pas-de-Calais, Aisne, Oise, Somme...]. Dans le cadre de la résolution de l'Assemblée générale du 31 mai 2015 et de la feuille de route de l'Uniopss, le mariage est en cours de construction. Ainsi, en 2015, les deux Uriopss se sont réunies à dix reprises [schéma p 7], les premiers rendez-vous institutionnels se sont tenus, les positionnements régionaux ont été conjoints, deux manifestations ont été organisées sur le rapport Zéro sans solution et le projet SERAFIN PH. En 2016, les journées de rentrée sociale des deux Uriopss seront l'occasion d'aborder la création d'une association faîtière.

■ Le lien Uriopss/Uriopss

L'Uriopss Nord - Pas-de-Calais s'inscrit dans la volonté du réseau de renforcer les liens entre les Uriopss notamment en matière de formation et dans les prises de position... en s'inscrivant dans les nouvelles commissions de l'Uniopss transversales et sectorielles.

La dynamique inter-associative prend forme avec l'idée d'un parrainage entre associations. Cette démarche a été présentée par le Président de l'Uniopss lors du dernier congrès.

Un changement dans la dirigeance

En 2016, le départ en retraite bien méritée de Bruno Delaval impactera le fonctionnement.

Des enjeux extra-institutionnels

■ La laïcité interrogée

La violence des attentats de 2015 remet en cause à la fois la manière de vivre et en même temps le sens des engagements. Les associations sont interrogées : comment vivre ensemble et en débattre? L'approche par la laïcité ne semble pas suffire il faut engager le débat sur la cohésion sociale si ce n'est la cohésion nationale.

Le rôle des associations, riches de leurs valeurs et de réussites dans l'accompagnement des personnes, est de s'engager pour construire du lien social, pour le recréer dans le moyen et long terme. Elles doivent plus que jamais veiller à la mise en œuvre de certains enjeux sociétaux autour de la mixité sociale, non-discrimination, intégration et cohésion sociale. Ces dimensions doivent être intégrées dans les politiques publiques de santé, d'éducation, et de logement.

Pour conclure, il faut rendre efficace les pratiques professionnelles autour de cet enjeu et ne pas laisser à l'abandon les valeurs de la République. Il est indispensable de donner des clefs de lecture à la fois aux équipes et à la fois aux personnes concernées. Le métier des associations est celui de la cohésion sociale.

■ Des liens et partenariats à poursuivre

Sur le paysage régional de l'ESS, il faut souligner la fusion des deux CRESS Nord - Pas-de-Calais et Picardie avec l'écriture en 2016 du projet associatif de la nouvelle CRESS autour de quatre thèmes [représentation, formation, territoires, engagement bénévole]. Les deux LMA ont également fusionné avec pour principe une représentation du fait associatif face aux autres acteurs de l'ESS [mutuelles, coopératives...] afin de porter les enjeux pour les associations et pour les personnes accompagnées.

La création en 2015 de la nouvelle grande région a également réinterrogé l'IAE qui est en cours de réorganisation avec en perspective, pour juin 2016, la création d'une association dont l'Uriopss serait membre. L'objet de cette association structurée serait le dialogue avec les pouvoirs publics, en particulier avec la Direccte et le Conseil régional.

Nous continuons à renforcer les liens et les partenariats dans des chantiers qui doivent se poursuivre. Forte de ses fondements et de ses liens, l'Uriopss est vigilante aux ingrédients de l'alliance : la lisibilité, le respect de la place de chacun.

”

Vers des états généraux du domicile

par Annette Glowacki

« Etablissements - domicile, quels équilibres ? Un virage à négocier »

Le titre, un peu réducteur, souligne toutefois la volonté de prendre le temps de s'arrêter sur cette nouvelle orientation des politiques publiques, le virage ambulatoire ou le maintien à domicile. Dans le cadre d'une évolution sociétale : quels équilibres voulons-nous obtenir et quels virages à négocier ? Il est utile d'établir des règles, un code à construire ensemble.

L'idée des états généraux, cela fait, bien sûr, référence à l'histoire de France. Face à une situation de crise, de changement, il est utile de se mobiliser pour réfléchir ensemble.

Quelle crise ? Nous avons de nouveaux équilibres à construire, tant pour l'accueil institutionnel que pour le maintien à domicile. Toutes les lois actuelles de la République vont dans ce sens, la loi d'adaptation de la société au vieillissement, la loi santé, la réforme de la protection de l'enfance... Elles s'articulent avec des orientations en matière d'intégration sociale et de lutte contre les exclusions ainsi que la volonté de réduire les coûts.

Quelle place et quelle posture pour les associations ?

Force est de reconnaître un infléchissement qui correspond à une demande des publics et est le produit d'une militance à laquelle nous avons d'ailleurs contribué en défendant la pluralité et le fait de mettre la personne au centre de nos préoccupations. Nous devons identifier les risques et les questions à poser afin de définir les positions à prendre, les leviers à mobiliser. Nous devons être créatifs, responsables et avec une position étayée et argumentée. Que voulons-nous ?

Des ateliers à partir des expériences de terrain

L'Uriopss existe par ses adhérents et sa capacité à respecter et faire valoir leur diversité, à construire une vision de l'intérêt général du secteur associatif

- Atelier Enfance, Jeunesse, Famille / Insertion et Lutte contre l'exclusion : « *Peut-on aller sur nos secteurs vers le « tout domicile » ? Comment travailler « dans et hors » les murs ?* »
- Atelier Personnes en situation de handicap : « *Vers une inclusion dans le milieu ordinaire de vie* »
- Atelier Personnes âgées et Santé : « *Quels modes d'organisation pour aborder le virage ambulatoire ?* »

dans le respect de l'intérêt particulier de chacune des associations, à faire valoir et accompagner la parole et les demandes des personnes accueillies et accompagnées par les associations.

A partir des expériences, définir des positions partagées pour les afficher, les porter et les rendre lisibles au travers du livre vert et lors de la journée de rentrée sociale. Construire, renforcer et légitimer la position de l'Uriopss auprès des autorités et des décideurs, pour nourrir et renforcer le débat avec les pouvoirs publics.

Des enjeux

- Pour les personnes** : préserver le choix, garantir la qualité de vie, identifier les nécessités et les préalables des politiques [logement, mobilité, ressources financières...],
- Pour les structures** : orienter vers le domicile pour les personnes en capacité d'y vivre, maintenir en accueil institutionnel des personnes les plus lourdement dépendantes nécessitant un renforcement des moyens,
- Pour les professionnels** : affiner la nature de l'accompagnement,
- Pour les associations** : mesurer l'impact économique et social, quelles adaptations ?

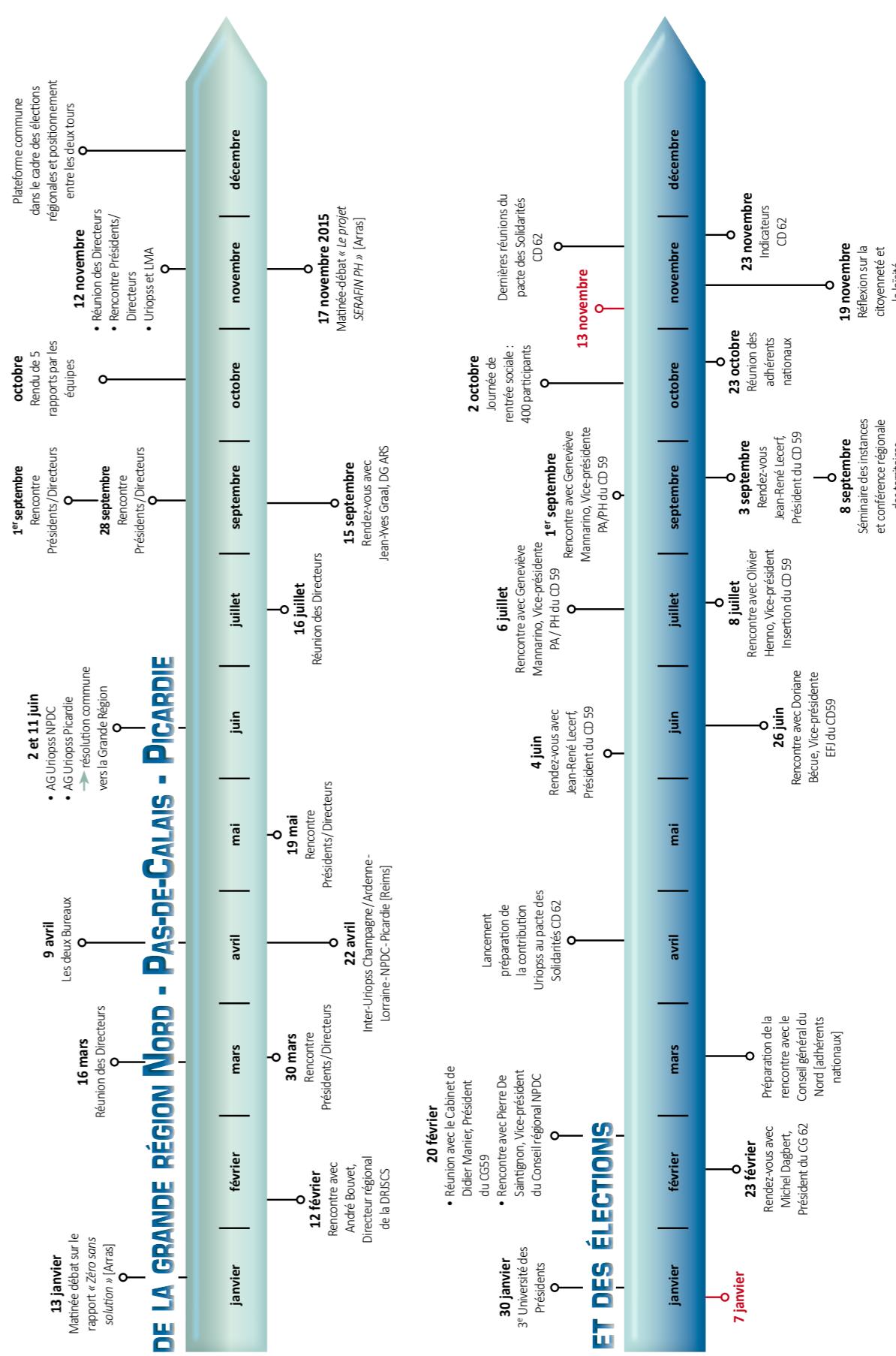
Des exigences

- Penser l'évolution de l'action sociale sans porter atteinte aux solidarités,
- Penser et construire l'innovation : temps et disponibilité,
- Penser l'aménagement des transitions.

Des vigilances à avoir

- Construire des dispositifs centrés sur le besoin des personnes et non pas sur le coût,
- Préserver la pluralité des dispositifs pour garantir des choix et des parcours diversifiés,
- Lutter contre les clivages qui peuvent nous menacer et nous attaquer, y compris au sein du réseau

La vie de l'Uriopss au rythme...



Le réseau en action

par Bruno Delaval, directeur régional de l'Uriopss
et Odile Leclercq, responsable du service Vie associative
de l'Uriopss et administration

L'état des adhésions

Situation des adhérents de l'Uriopss :

L'Uriopss, au 31 décembre 2015, compte 1141 adhérents. Quarante-huit nouvelles structures ont fait confiance à l'Uriopss dont treize nouvelles associations. Trente-neuf structures ont quitté l'Uriopss : 14 par radiation suite au non règlement de la cotisation, 4 par démission à la demande de l'adhérent, 13 suite à cessation d'activité [fermeture, liquidation judiciaire, dissolution], 8 suite à un changement [fusion, reprise, changement de statut juridique].

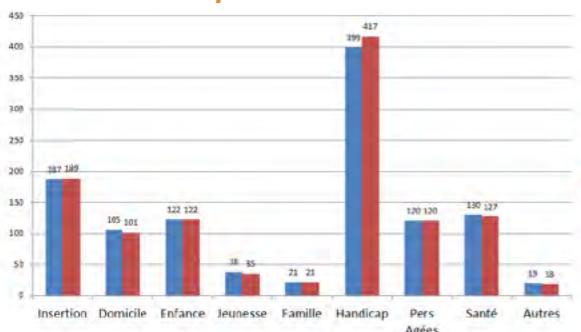
Après avoir baissé en 2014, le secteur des personnes en situation de handicap progresse [+ 18] notamment avec l'adhésion de structures belges. Les autres secteurs sont stables.

Il faut souligner que l'adhésion de groupements se poursuit en 2015 et en 2016 [cf schémas ci-dessous].

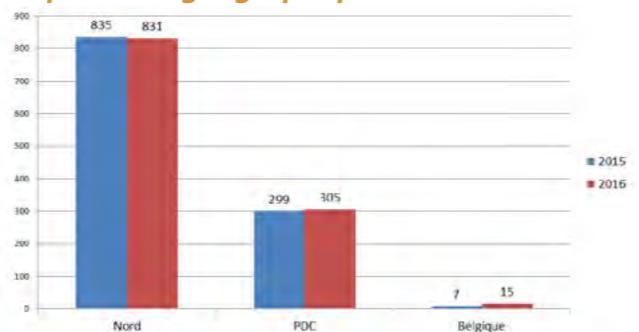
Les instances politiques de l'Uriopss et la vie statutaire en 2015

En 2015, le Conseil d'administration de l'Uriopss s'est réuni à six reprises et le Bureau à sept reprises. Cette année a été marquée par la décision de Francis Calcoen de ne pas renouveler son mandat à la présidence.

Les adhérents par secteur d'activité



Répartition géographique



celle de l'association se rejoignent à partir du public et de la problématique des populations. La légitimité de l'Uriopss se renforce par un processus d'adaptation [partager les enjeux d'aujourd'hui, engager des processus d'adaptation, définir de nouvelles orientations, concevoir de nouvelles organisations]. Il faut réfléchir la manière de porter la parole des publics et l'endroit où elle doit être entendue. Il faut revenir à la folie de l'initiative associative pour faire face à l'extrême violence du réel. L'Uriopss devient alors un traducteur de situations et d'époque. Pour ce faire, l'Uriopss doit organiser des délégations, l'attribuer des responsabilités et le pilotage des instances de débats. Elle doit clarifier ce à quoi s'engage l'administrateur et la nature de son implication. Ainsi l'Uriopss est à la croisée des chemins. La voie à suivre est celle des « convictions prospectives ». L'invariant à retenir est celui sur lequel le modèle du système de santé va reposer : autonomie, vulnérabilité, altérité et décision individuelle et collective. Le modèle existant doit être critiqué, à la lumière de ces ingrédients, et l'Uriopss, dans son mode de discussion interne, doit déterminer comment l'institution peut prendre position et comment elle le fait savoir [tableau ci-dessous].

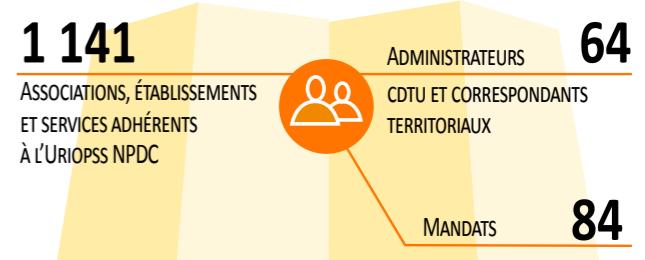
La vie des instances au rythme des enjeux pour les adhérents

Pour les associations

- Modèle économique : CPOM, financement
- Indicateurs de gestion
- Coût des services et de gestion du personnel
- Responsabilité sociale des organisations [RSO]
- Fond social européen
- Impact de l'ESS
- Bienveillance
- Système d'information
- Nouvelles formes d'habitat...

...et les personnes

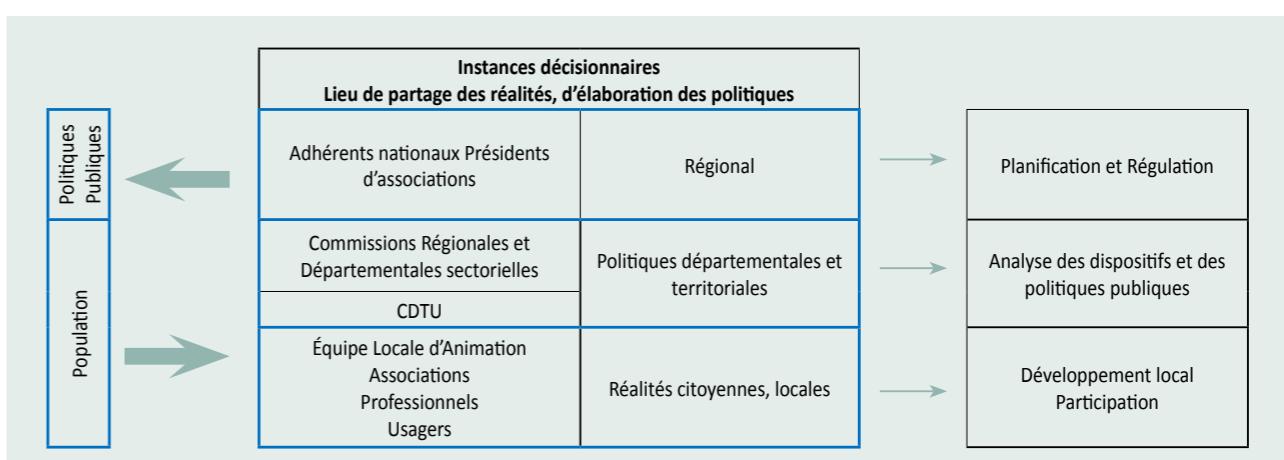
- Laïcité et évolution du travail social
- Participation des usagers
- Aidants et entourage
- Comité d'éthique
- Réponses de qualité et diversification
- Innovations sociales
- Ruralité et politique de la ville
- Réponses adaptées...



Une nouvelle présidence

Le Conseil d'administration, réuni le 8 septembre 2015, a élu à l'unanimité des voix représentées, Annette Glowacki à la présidence de l'Uriopss Nord - Pas-de-Calais.

Annette Glowacki a effectué sa carrière dans le secteur médico-social en tant que directrice d'établissement. Elle a rejoint les instances de l'Uriopss à partir du territoire et a assuré la présidence du CDTU du Nord. A ce jour, elle préside l'association Hélène Borel [secteurs « Santé » et « Personnes en situation de handicap »]. Sa candidature s'inscrit dans le cadre des travaux menés entre mars et septembre 2015 et dans une dynamique de travail avec la possibilité pour chaque administrateur de



Le réseau en action

s'emparer des questions singulières qu'il porte. Le mandat qui s'ouvre s'inscrit dans un paysage avec des enjeux lourds de conséquence [la réorganisation territoriale et la Picardie, un contexte socio-économique qui menace le secteur et plus particulièrement les associations...] qui impliquent une vision de changement de l'organisation et une nécessité de réaffirmer la place du BNL. Sur proposition de la présidente nouvellement élue, les administrateurs ont désigné Francis Calcoen, Président d'honneur.

● Hommages

Le Conseil d'administration, réuni le 30 juin 2015, a rendu hommage à **René Staquet** qui fut Président de l'Uriopss de 1971 à 1999. **Henri Petit** lui avait succédé à la présidence de l'Uriopss. Il a eu de nombreux mandats associatifs et fut notamment Président de l'ASRL et de Temps de vie, Trésorier de l'Uniopss, mais aussi au sein de l'IFSI et de l'institut Calot et du groupe Hopale. Très engagé, il était une

autorité associative et a joué un rôle déterminant dans le passage des congrégations aux associations. Il a marqué l'Uriopss de son empreinte.

Le Conseil d'administration de l'Uriopss, réuni le 8 septembre 2015, a rendu un vibrant hommage à **Frédéric Mazarin** parti très brutalement. La présidente a souligné la force de ses convictions en matière de protection de l'enfance et Youcef Boudjemaï, sa grande humilité et son engagement sans faille auprès des publics de La Maison des enfants de Trélon dont il assurait la direction générale.

Le Conseil d'administration de l'Uriopss a présenté à Madame Peltier et à ses enfants ses sincères condoléances suite au décès d'**Henri Peltier** survenue le 17 septembre 2015. Henri Peltier, au titre de la FNARS, siégeait au Conseil d'administration de l'Uriopss et participait activement au collectif Alerte. L'Uriopss a rendu hommage à son courage face à la maladie et à son engagement pour les plus démunis ●

10

11

Le Bureau et le Conseil d'administration

suite à l'Assemblée générale du 2 juin 2015 et aux élections du 30 juin 2015 et du 8 septembre 2015

Le Bureau

Annette Glowacki, présidente de l'Uriopss, personne qualifiée

Régis Theys, vice-président de l'Uriopss au titre de président du CDTU NORD*, mandaté par Le Home des Flandres

Jean-Marc Carton, trésorier, directeur général adjoint de l'AFEJI

Dominique Demory, secrétaire, en charge du secteur personnes âgées - aide à domicile, directeur général Accueil et Relais

Patricia Dedourge, vice-présidente de l'Uriopss au titre de présidente du CDTU PDC*, élue au Conseil départemental 62 de l'APF

Youcef Boudjemaï, membre du Bureau, en charge de la dynamique formation - recherche, directeur du développement Association la Maison des Enfants

Jean Pierre Bultez, membre du Bureau, en charge de l'insertion et des personnes en situation de vulnérabilité, administrateur Petits Frères des Pauvres

Christine Ducourant, membre du Bureau, en charge du secteur enfance - jeunesse - famille, mandatée par l'AGSS de l'UDAF

Sylvaine Herlin, membre du Bureau, en charge du secteur santé, directrice Les Abeilles

Michel Genty, membre du Bureau, en charge de la vie associative et de l'ESS, personne qualifiée

Bruno Masse, membre du Bureau, en charge du secteur Personnes en situation de handicap, directeur général de l'ASRL

Gérard Tonnelet, membre du Bureau, président du Collectif ALERTE, personne qualifiée

René Barras, vice-président d'honneur

Francis Calcoen, président d'honneur, représentant de l'Uriopss au Bureau de l'Uniopss, personne qualifiée

Le Conseil d'administration

Florent de Bazelaire de Lesseux, directeur départemental Fondation d'Auteuil

Robert Courmont, président de la Maison de retraite Saint Albert

Noël Deffontaines, président de Temps de Vie

Dominique Diago, président du Groupe AHNAC

Patrice Gendre, directeur du pôle médico-social Fondation Hopale

Jean-Marie Huet, vice-président de l'APSA du Pas-de-Calais

Christophe Itier, directeur général de La Sauvegarde du Nord

Thérèse Lebrun, président-recteur, délégué Santé Social de l'ICL, personne qualifiée

Ernest Ledru, administrateur de l'Association départementale d'actions éducatives [ADAE]

Anne Lemay, directrice domaine de soins ambulatoires à la CARMI

Hervé Lherbier, directeur régional de l'APF

Gérard Lottiaux, président de la Bouée des Jeunes

Sergio Malacarne, directeur de l'AGEVAL

Francis Pédroni, vice-président de Cazin-Perrochaud

Henri Peltier, vice-président de la FNARS

Francis Rembotte, administrateur de l'IFAR

Marie-Claude Richard, directrice de l'AMB Groupement d'employeur

* CDTU : comité départemental territorial de l'Uriopss

Les présidents des comités territoriaux sont membres de droit du Bureau

Les vice-présidents des comités territoriaux sont membres de droit du CA.

Une Uriopss connectée

Hélène Frison, webmaster-documentaliste

h.frison@uriopss-npdc.asso.fr

Des outils au service des adhérents

Un site internet : www.uriopss-npdc.asso.fr

L'Uriopss a déployé un site qui permet d'assurer un lien permanent avec ses membres. Toute la semaine, les informations sont sélectionnées, analysées et mise en ligne avec des commentaires et annotations réalisés par le réseau Uriopss-Uriopss.

Des flux d'actus ciblés et sélectionnés pour vous informer, vous alerter !

Des outils de veille et de diffusion au service de votre association

Le centre de documentation de l'Uriopss exerce un rôle permanent de veille sur tous les sujets d'actualités des différents secteurs et met en ligne cette veille à travers ses portails « flux d'actus » développés avec Scoop.it et Netvibes.

Flux d'actus : « Un bulletin d'information 2.0 reprend l'essentiel de l'actualité sur votre secteur »

Il regroupe les flux d'actualité essentiels et indispensables à chaque secteur grâce à des onglets sectoriels. Dans un mode de lecture rapide et facilité, chaque onglet propose : une revue de presse, un point sur les positionnements politiques, des notes sur les informations en région à ne pas manquer, des décryptages sur les lois, le signalement de rapports, décrets, appel à projets, ou encore les derniers décrets du secteur et de courts reportages vidéos.



Flux d'actus « thématiques »

L'Uriopss alimente des portails de veille documentaire thématiques ainsi que des panoramas de presse sur : • l'autonomie • les personnes en situation de handicap • l'enfance, jeunesse, famille • l'insertion et la lutte contre les exclusions • la santé. Chaque portail propose un module de recherche permettant de filtrer les articles et/ou rapports par mots clés. Ces portails sont accessibles depuis la page d'accueil du site internet de l'Uriopss en cliquant sur le logo **Scoop.it!**

Déploiement des applications d'office 365

Dans le cadre d'accompagnements ou de groupes de travail, l'Uriopss propose des réunions téléphoniques et des séances de travail en visio-conférence ainsi que des espaces de partage de documents.

Des espaces privilégiés pour valoriser nos positionnements et nos engagements

Dans l'objectif de toujours mieux fédérer les acteurs, depuis 2015 l'Uriopss est présente sur les réseaux sociaux sur :

twitter avec l'affichage des positionnements et ses réactions sur le vif au moment d'événements phares [https://twitter.com/Uriopss_NPDC].

facebook avec une page spécialement conçue pour les adhérents : espace de communication sur leurs événements afin de valoriser l'engagement associatif [<https://www.facebook.com/UriopssNPDC>].

Un centre de ressources sur le social et médico-social

Le centre de documentation est ouvert, en priorité aux adhérents, et sur rendez-vous. Il regroupe des revues spécialisées, les publications du réseau, des ouvrages, des dossiers documentaires réalisés en fonction de l'actualité : Alur, les aidants [relation entre professionnels, usagers, aidants], le non-recours, le financement du RSA, le développement social local.



10

DOSSIERS DOCUMENTAIRES
[LOI ALUR, DROIT D'ASILE,
LOI ESS, LOI NOTRE, SANTÉ
ET PRÉCARITÉ, ACCUEIL DES
STAGIAIRES, LE TRYPTIQUE
« AIDANTS - AIDÉS -
PROFESSIONNELS »...]

20

BULLETINS ÉLECTRONIQUES

199

ABONNEMENTS
EN RÉGION

476

PERSONNES NOUS SUIVENT
SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

24 685

VISITES SUR LE SITE INTERNET
9 % D'AUGMENTATION



150 823

PAGES VUES SUR NOTRE SITE

614
FICHES RÉGIONALES
EN LIGNE

VIE ASSOCIATIVE : 98
EMPLOI - RH : 54
LCE : 148
SANTÉ - ESMS : 96
ENFANCE, JEUNESSE, FAMILLE : 59
PERSONNES ÂGÉES : 51
PERSONNES HANDICAPÉES : 49

Une décentralisation qui se concrétise et une Uriopss réajustée dans les territoires

Paule Avenel, responsable du CDTU 62, Isabelle Bury, animatrice territoriale, Antoine Delay, chargé de mission et Frédéric Dezoteux, animateur de développement territorial Nord

p.avenel@uriopss-npdc.asso.fr - i.bury@uriopss-npdc.asso.fr - a.delay@uriopss-npdc.asso.fr - f.dezoteux@uriopss-npdc.asso.fr

● Les actualités nationales

Après la loi du 27 janvier 2014 donnant un nouveau statut aux métropoles et la loi du 16 janvier 2015 dessinant une nouvelle carte des régions au 1^{er} janvier 2016 [passage de 22 à 13], la loi portant nouvelle organisation territoriale de la République [loi NOTRe], promulguée le 7 août 2015, représente le troisième volet de la réforme territoriale. Il s'agit davantage d'un texte de clarification et de redéfinition des compétences, que de décentralisation.

● Les actualités régionales

14

Deuxième conférence régionale des territoires

Le 8 septembre 2015, l'Uriopss a organisé sa deuxième conférence régionale des territoires. Celle-ci rassemble les membres des CDTU du Nord et du Pas-de-Calais aux côtés des administrateurs de l'Uriopss afin de faire un bilan de l'année écoulée et préciser les perspectives d'évolution [fiche 85718].

Ainsi, il a été décidé d'élargir les ELA à l'ensemble des adhérents de chaque territoire afin de faciliter le travail de mise en réseau et de circulation de l'information. La mobilisation collective et l'observation sociale menées par les ELA permettent aux acteurs locaux d'interpeller les élus de proximité. Le mandat de chaque correspondant territorial précisant le rôle, la fonction ainsi que les attentes de l'Uriopss les concernant a été affiné pour prioriser leurs missions.

L'organisation de l'Uriopss sur les territoires : ELA, correspondants territoriaux, adhérents

• Les ELA

Depuis la deuxième conférence régionale des territoires, les équipes locales d'animation sont ouvertes l'ensemble des adhérents. Cette organisation doit faciliter l'analyse des enjeux, le développement des partenariats et la recherche de réponses innovantes et adaptées aux besoins des populations. D'autre part, cet ancrage territorial permet de : • porter politiquement les préoccupations des associations du territoire,

des habitants et des personnes accompagnées • proposer des actions de formation, en particulier vers les bénévoles, en adéquation avec les besoins • contribuer au développement des associations • suivre l'évolution des structures de l'ESS • faire émerger des prises de positions communes.

Cycle de conférence sur la décentralisation

Un cycle de trois conférences a été organisé pour présenter les évolutions et effets prévisibles de la loi MAPAM [modernisation de l'action publique et d'affirmation des Métropoles] et la loi NOTRe [nouvelle organisation territoriale de la République] sur l'État, les collectivités territoriales et les associations de solidarités. Les membres des deux CDTU ont participé à ces différents temps. Ainsi, c'est sur les deux départements [Arras et Lille] que se sont déroulées, en avril, les réunions d'échanges et d'information de l'Uriopss Nord - Pas-de-Calais relatives à : « *La Réforme de l'État et des collectivités territoriales - Quels impacts pour les associations de solidarité ? Quelle mobilisation ?* » animées par Arnaud Vinsonneau.

Ces temps d'échanges ont permis de reprendre chronologiquement les avancées et les actualités autour de la réforme des collectivités territoriales, pour ensuite en décrypter les enjeux futurs pour les associations. Une présentation complète de la loi MAPAM, du projet de loi relatif à la délimitation des régions, et de la nouvelle organisation de l'état et la loi portant nouvelle organisation territoriale de la République [NOTRe], a été réalisée à la lumière de la nouvelle composition des Conseils départementaux [fiche 81871].

Laure Chareyre, directrice de l'Uriopss Rhône - Alpes a exposé, le 21 avril 2015, son expertise sur le thème « *Métropolisation regard sur le Grand Lyon* ». L'objet de cette rencontre était de bénéficier de l'expérience du « Grand-Lyon » devenu « Conseil Départemental ». Des exemples concrets et des cas pratiques exposés à cette occasion ont pu offrir aux adhérents un cadre de réflexion plus large sur les nouveaux enjeux qui découlent de la loi NOTRe [fiche 81259].

Enfin, lors de l'Assemblée Générale de l'Uriopss du 2 juin 2015 à Lewarde, la matinée était dédiée à l'analyse

des montées en compétences des EPCI. Une illustration a été faite sur le Douaisis par une table ronde avec les acteurs institutionnels du territoire, ainsi qu'une présentation de la nouvelle grande région et des enjeux qui en résultent [fiche 82588].

Meilleure articulation de l'Uriopss avec les territoires et meilleure intégration des territoires dans le fonctionnement de l'Uriopss

L'Uriopss a souhaité renforcer et intégrer davantage son organisation territoriale dans son fonctionnement global. La création d'une antenne sur le littoral [Boulogne] et le recrutement d'un chargé de mission en développement territorial viennent conforter cette orientation politique. Ainsi, un animateur territorial supplémentaire et une antenne ont été déployés. L'Uriopss dispose dorénavant de quatre antennes territoriales [Boulogne, Arras, Valenciennes et Lille] dynamisées par quatre animateurs territoriaux. Leur coordination est assurée, en lien avec les secteurs, par le directeur adjoint chargé des populations, des politiques sociales et des territoires.

Focus sur...

Des réunions de coordination territoriale ont été mises en place mensuellement depuis l'arrivée du quatrième animateur territoriale et l'ouverture de l'antenne de l'Uriopss sur le littoral. Ces réunions visent à faire un point avec la direction sur l'avancée des travaux de chaque ELA et d'identifier les leviers mobilisables pour faire avancer les projets de chaque territoire. Ces réunions permettent également de faire un lien avec les responsables de secteur.

● Les comités départementaux et territoriaux de l'Uriopss [CDTU]

Cette instance politique traite de sujets liés à l'activité dans le département et soumet au Conseil d'administration de l'Uriopss des positionnements globaux sur les politiques publiques [suivi et mis en œuvre des planifications, outil d'évaluation mis en place par le Conseil départemental...]. Le CDTU permet de prendre un certain nombre de positionnements sur les politiques publiques et d'y associer les fédérations.

Dans le département du Nord

• Une nouvelle présidence pour le CDTU 59

L'année 2015 a été marquée par le changement de présidence de l'Uriopss Nord - Pas-de-Calais. L'élection d'Annette Glowacki à la présidence de l'Uriopss a engendré de nouvelles élections pour la présidence du CDTU 59. Ainsi Régis Theys a été élu pour assurer présidence du CDTU 59. Dans ce contexte le CDTU 59 s'est réuni à deux reprises :

- le 27 janvier 2015, pour préparer la rencontre de l'Uriopss avec Didier Manier, alors Président du Département du Nord. Une note de positionnement sur la place des associations d'action sociale dans les contrats de territoire a été élaborée.

- le 8 septembre 2015 pour faire un bilan d'étape de l'année écoulée et proposer des axes d'évolution à la conférence régionale des territoires qui se déroulait le même jour.

• De nouveaux correspondants territoriaux

Suite à son élection à la présidence de l'Uriopss, Annette Glowacki a été remplacée en tant que correspondante territoriale du Douaisis par Marie-Paule Bocquet administratrice à Hélène Borel.

Marc Bisbrouck a été remplacé sur Lille par Christophe Mercier directeur de l'AGRSM à La Madeleine.

En fin d'année 2015, Marcel Duriez et Christophe Ferraï sur le Valenciennois ont libéré leur mandat et ont été remplacés au début de l'année 2016 par Didier Wulfranck et Annia Ozimek.

• De nouveaux Présidents et une nouvelle majorité pour le département du Nord

Suite à la nomination de Patrick Kanner en tant que ministre de la ville, de la jeunesse et des sports le 26 août 2014, Didier Manier lui a succédé à la Présidence du Conseil général du Nord. L'Uriopss l'a rencontré, avec ses Vice-présidents en charge de l'action sociale, le 2 mars 2015 afin de leur présenter les domaines d'intervention de l'Uriopss et d'échanger sur les enjeux pour les associations. A la suite de ces rencontres, l'Uriopss s'est engagée dans l'écriture d'un livre vert. Les élections départementales du printemps 2015 ont amené un changement de majorité du Conseil départemental. Ainsi, Jean-René Lecerf a été élu, le 4 avril 2015, Président du Département du Nord.

• Signature des contrats de territoires

En 2015, les travaux du département sur la préparation des contrats de territoire sont arrivés à leur fin. Aussi les signatures officielles des contrats se sont déroulées les 20 février pour la Flandre Maritime, 28 janvier pour la métropole Lilloise, 18 février pour la Sambre-Avesnois, 6 février pour la Flandre Intérieure, 23 février pour le Douaisis, 29 janvier pour le Valenciennois. Le Cambrésis, territoire expérimentateur en 2010-2011 a vu son actualisation adoptée le 9 janvier. Les prochains travaux auront lieu lors de la clause de revoyure en 2018.

• Vote de délibération cadre du département

Dans sa séance plénière du 17 décembre 2015, de nouvelles orientations concernant les politiques d'action sociale et les politiques budgétaires ont été votée à partir de quatre délibérations cadres. Elles apportent de profondes mutations aux secteurs social et médico-social. Le CDTU 59 et les ELA se saisiront de ces délibérations

au début de l'année 2016 pour une analyse, à la fois départementale et territoriale, des effets de ces délibérations sur les associations, les salariés et les publics accompagnés. Des rencontres avec les Vice-présidents du Conseil départemental du Nord ont été programmées, afin de les interroger sur l'impact de ces mesures sur les populations et les associations. D'autre part, la journée de rentrée sociale permettra de reprendre ces enjeux et de débattre collectivement pour proposer des orientations et des actions.

Dans le département du Pas-de-Calais-

▪ Composition du CDTU 62

Il est composé de deux collèges :

- **1^{er} collège** : les administrateurs de l'Uriopss [ayant leur siège dans le Pas-de-Calais et ayant des établissements et services dans le Pas-de-Calais],
- **2^e collège** : les correspondants territoriaux liés aux territoires MDS du Conseil général du Pas-de-Calais et les représentants de l'Uriopss dans les conférences de territoires de santé de l'ARS.

De nouvelles nominations ont eu lieu, aussi de nouvelles personnes ont rejoint le CDTU du Pas-de-Calais [fiche n°81932].

En 2015, le CDTU du Pas-de-Calais s'est réuni à trois reprises. De nombreux enjeux sectoriels et transversaux ont été abordés dans ce cadre, en lien avec l'activité importante des pouvoirs publics au niveau départemental : évaluation et écriture du PDALHPD, démarche AGILLE, Conseil départemental de l'ESS, Pacte des Solidarités [évaluation des schémas, écriture du futur Pacte des Solidarités], étude engagée par le Conseil général 62 autour du fonctionnement des commissions consultatives d'attribution des aides et prestations individuelles, refonte de la stratégie SAAD dans le secteur de l'autonomie, étude autour de l'errance des jeunes, entrée de la région Nord - Pas-de-Calais dans les indicateurs ANAP, stratégie nationale et territoriale de santé, garantie jeune...

Focus sur...

▪ La rencontre du 23 février avec Le Président du Conseil départemental du Pas-de-Calais Michel Dagbert

Ce temps a permis d'échanger sur de nombreuses questions pouvant se regrouper autour de deux thèmes centraux : • d'une part la place des associations dans une démocratie vivante et dans la citoyenneté, avec comme conséquences, ou manifestations, les modalités de relations entre les collectivités/administrations et les associations • d'autre part, l'approfondissement de l'inscription des associations de solidarité dans les territoires, et les conséquences quant à son organisation et à sa participation aux contrats territoriaux de développement durable.

Il a été décidé de relire les politiques publiques et le Pacte des Solidarités à la lumière des enjeux suivants :

faire société, la mission d'intérêt général des associations, l'implication bénévole et citoyenne, les rapports entre les Conseils généraux / associations [fiches 81440].

La Contribution associative à but non lucratif au Pacte des solidarités

Afin d'anticiper le plus en amont possible l'écriture du Pacte, l'Uriopss a organisé en mai/juin/septembre 2015 des rencontres associatives [inter-sectorielles et inter-territoriales] en y conviant les bénévoles, les personnes accompagnées et accueillies, et les salariés des associations adhérentes à l'Uriopss, afin d'élaborer une contribution et la remettre au Département [fiche 83667].

Le Renforcement de l'équipe de permanents sur le Pas-de-Calais et ouverture d'une antenne sur Boulogne-sur-Mer

Focus sur...

▪ Les territoires

- *Sur Roubaix/Tourcoing*, la responsable du pôle enfance de la Direction territoriale de Roubaix-Tourcoing a été rencontrée le 26 janvier 2015 afin d'échanger sur l'articulation entre la DT et les associations du territoire participant à l'ELA.
- *Sur Lille*, des points d'étape ont été réalisés sur le transfert de compétences d'action sociale du département à la MEL.
- *Sur la Flandre Intérieure*, la question du partage d'information à caractère secrète et des différentes formes de communication ont été abordées.
- *Sur la Flandre Maritime*, l'année 2015 aura permis d'enclencher un processus de connaissance mutuelle des réseaux préexistants sur ce territoire et créés par l'initiative associative du territoire [ex : comité territorial Flandre Maritime] afin d'éviter de superposer les démarches et de favoriser les complémentarités.
- *Sur le Cambrésis* a été mis en place durant l'année 2015, une veille sur les plans d'action du contrat de territoire [CD59] et du contrat local de santé [ARS] sur le Caudrésis-Catésis dont une fiche-action proposée par l'ELA avait été retenue. Un travail de fédération des acteurs autour de la dynamique ELA a également été opéré.
- *Sur le Douaisis*, les travaux se sont orientés vers des thématiques transversales, permettant ainsi de croiser et de décloisonner les approches sectorielles.
- *Sur le Valenciennois*, l'année 2015 a été une année de réflexion stratégique sur le périmètre d'intervention de l'ELA avec la modification des deux correspondants territoriaux.
- *Sur la Sambre-Avesnois*, l'ELA a souhaité croiser différents diagnostics territoriaux déjà réalisés pour avoir une vision d'ensemble du territoire et ainsi pouvoir en dégager des pistes de travail en s'appuyant sur les spécificités de celui-ci.
- *Sur l'Arrageois*, l'Uriopss a été sollicitée pour accompa-

gner la CUA [Communauté Urbaine d'Arras] dans l'évaluation de son CLS. L'objectif recherché était d'identifier tous les points forts et points à améliorer depuis la construction jusqu'à la mise en œuvre des actions du CLS. L'accent a été mis sur l'impact du CLS sur la modification des pratiques professionnelles et sur l'impact des actions de prévention sur les publics cibles.

Le 8 décembre eu lieu le lancement de la Fabrik à projets sur le territoire de Lens/Liévin. Durant l'année 2015, l'Uriopss a contribué aux travaux engagés sur Lens-Liévin autour de la mise en place d'une Plateforme de soutien aux initiatives locales en partenariat avec la CAF, le Département du Pas-de-Calais, la Fédération des Centres sociaux, l'UDCCAS, et l'école en travail social AFERTES. [lien : film, programme, plaquette, Charte...]. L'Uriopss a été retenue pour animer cette expérimenta-

tion sur le premier semestre 2016.

Sur Lens-Liévin, le 8 avril, La Fondation de France est venue présenter l'Appel à projets Mine d'idées.

Sur le littoral du Pas-de-Calais, l'ELA du Boulonnais a poursuivi ces échanges et à rencontrer le Directeur de la MDS pour débattre sur les enjeux et besoins du territoire. Sur le Calaisis, la dynamique partenariale a été relancée au cours du deuxième semestre, deux réunions ont été organisées avec les adhérents pour refonder la démarche. Une rencontre a été organisée entre la MDS Calaisis et l'ELA, afin de nouer un premier contact en vue d'approfondir le partenariat en 2016. Quant à l'Audomarois et le Montreuilois, des échanges ont été organisés entre le chargé de mission et les correspondants territoriaux, afin de poser les bases d'une animation sur les territoires dès 2016.

● Les perspectives 2016

Nord

Les délibérations cadres votées le 17 décembre 2015 par le département du Nord viennent profondément impacter les associations dans leur gouvernance, leurs accompagnements et leur modèle économique. Le CDTU 59 se saisira de cette question dès le début d'année 2016 et les ELA analyseront leurs conséquences sur les associations et les publics accompagnés.

Cette perspective illustre parfaitement la relation ascendante du territoire vers l'échelon départemental [CDTU 59] de données permettant d'alimenter le débat politique.

Fin juin 2016, la MEL devrait se positionner sur l'appropriation de trois groupes de compétences [*a minima*] qu'elle souhaite s'approprier parmi neuf groupes de compétences du département du Nord. Des compétences d'action sociale peuvent être transférées, ce qui placera la MEL comme nouvel interlocuteur pour les associations de ce secteur.

Pas-de-Calais

Suite à la refondation engagée en 2015, le CDTU 62 et l'animation territoriale vont rentrer dans une nouvelle phase. Tout d'abord, en matière de gouvernance le remplacement de la Présidente Patricia Dedourge sera entériné par les instances avec l'élection d'une nouvelle personne. Parallèlement, le CDTU doit développer l'interconnexion entre les territoires, le niveau départemental et l'échelon régional, pour une stratégie et des orientations partagées, au regard des politiques sociales et des enjeux spécifiques aux territoires.

Dans le même temps, les dynamiques territoriales seront accentuées par les animateurs, en lien étroit avec les correspondants territoriaux, fers de lance de la stratégie territoriale, élaborée par les adhérents et les instances de l'Uriopss. Concrètement, l'animation territoriale s'effectuera à trois niveaux : sur les bassins de vie [MDS], en inter-territoriales [Littoral, Artois...] et à l'échelle départementale. Cette structuration des interventions s'inscrira dans une double stratégie : proximité et transversalité pour une efficience accrue de nos actions. Ces dernières s'appuieront sur des axes stratégiques forts, on peut notamment citer : l'affirmation du rôle pivot des associations dans le maintien et le développement des solidarités, l'appui aux adhérents dans le cadre de leurs projets de services et d'établissements [accompagnements, formations des bénévoles et des salariés, diagnostics territoriaux...], la mise en œuvre de journées d'étude qui s'inscriront dans des logiques de décloisonnement des acteurs et d'enrichissement des pratiques associatives [participation des habitants, souffrance psychique...], ainsi que l'accompagnement et l'animation de démarches de développement social sur les territoires avec et pour les acteurs [les ELA, La Fabrik à projets sur Lens Liévin, associations caritatives sur les territoires du Calaisis et du Montreuilois...].

Le Congrès de l'Uniopss

L'Uniopss organisera, les 30 et 31 mars 2016, son 32^e congrès à Montpellier. Lors de cette manifestation, l'Uriopss Nord - Pas-de-Calais animera un atelier sur le thème « Le développement social sur les territoires et dans les pratiques des acteurs associatifs ». Un travail de capitalisation et de valorisation, de démarches de développement social, sera réalisé par l'Uriopss, afin de promouvoir des pratiques, dont notamment des actions développées par notre Union dans le cadre de son animation territoriale ●

Secteur Personnes âgées

Céline Filippi, responsable du secteur et Antoine Delay, chargé de mission

c.filippi@uriopss-npdc.asso.fr - a.delay@uriopss-npdc.asso.fr

● Les actualités nationales

Toujours dans l'attente de la promulgation de la loi Adaptation de la Société au Vieillissement [ASV], dont le projet de loi a fait l'objet d'allers-retours entre l'Assemblée nationale et le Sénat, 2015 a débuté avec la mise en place d'un groupe de travail relatif à « la modernisation du pilotage et à la simplification de la gestion des EHPAD ». Les travaux de ce groupe de travail express, auquel l'Uniopss a participé, se sont terminés, le 30 juin dernier, sur des constats plutôt décevants : • plus d'obligations et d'encadrement pour les gestionnaires • plus de liberté pour les autorités de tarification.

Quelques orientations découlant de ce groupe seront intégrées à la loi ASV, notamment la généralisation des CPOM à partir de 2017 ainsi que l'instauration d'un tarif socle pour les EHPAD.

Sur 2015, l'Uniopss Nord - Pas-de-Calais a, par ailleurs, participé aux groupes de concertation établissements et services pour personnes âgées, animés par l'Uniopss et qui ont eu lieu les 29 janvier, 17 juin et 17 septembre 2015.

● Les actualités régionales

L'année 2015 a été marquée par les élections départementales qui ont sensiblement modifié l'organisation des départements, notamment au niveau du département du Nord qui a vécu un changement de majorité.

L'année a donc été étayée de rencontres régulières avec le département afin de faire connaissance de nos nouveaux interlocuteurs mais aussi de pouvoir partager et échanger autour des problématiques rencontrées par nos adhérents.

La CRSA

Pour rappel, Jean-Pierre Bultez [Vice-président de l'Uniopss], en tant que membre permanent, et Céline Filippi, en tant que suppléante, siègent à la commis-

sion spécialisée de l'offre médico-sociale [CSOMS] et à la commission spécialisée prévention [CSP]. Au titre de l'année 2015, l'Uriopss a ainsi été consultée sur le PRAVA [Programme Régional d'Amélioration de la couverture Vaccinale] ainsi que sur le PRIAC, [Programme Interdépartemental d'Accompagnement des handicaps et de la perte d'autonomie] pour lequel la CRSA a adopté, cette année encore, un avis négatif ; l'avis de l'Uriopss s'explique sur le champ des personnes âgées, par le peu de perspectives apportées par le PRIAC, en termes de développement de l'offre, notamment l'offre d'accueil séquentiel, et l'impression d'une programmation s'éloignant encore un peu plus des besoins.

L'animation du secteur personnes âgées de l'Uriopss

L'animation du secteur personnes âgées a reposé sur les réunions des CODURESPA Nord et Pas-de-Calais mais également sur des réunions spécifiques en fonction de l'actualité :

- trois réunions de la CODURESPA 59 : les 12 février, 19 mai et 22 septembre 2015,
- deux réunions de la CODURESPA 62 : les 19 février et 29 septembre 2015.

L'ordre du jour de ces CODURESPA a permis d'échanger autour de sujets intéressant l'ensemble du champ social et médico-social comme, par exemple, le projet de loi ASV, l'expérimentation SPASAD, le suivi des travaux de modernisation du pilotage des EHPAD, le plan maladies neurodégénératives mais aussi la contribution de l'Uriopss au Pacte des Solidarités, la stratégie SAAD sur le département du Pas-de-Calais, le comité de suivi de l'aide à domicile sur le Nord... C'est également l'occasion de répondre aux questions plus spécifiques des adhérents comme la facturation en cas d'hospitalisation, le paiement des droits d'auteurs en cas de diffusion de DVD, l'archivage des dossiers des usagers... et de relayer les initiatives d'adhérents que ce soit en termes de fonctionnement ou concernant l'accompagnement des usagers.

Des rencontres thématiques, en fonction des problématiques et attentes des adhérents, et en vue d'interpeller les financeurs ou d'alimenter les groupes de travail CG-ARS, ont également été organisées :

- réunion des SSIAD le 28 janvier 2015, sur la question de l'augmentation d'un certain nombre d'actes infirmiers,
- réunion des ESAD le 11 juin et le 3 décembre 2015 afin d'échanger sur les réussites et difficultés du dispositif ainsi que sur les documents et outils utilisés par les équipes,
- réunions des SAAD du Pas-de-Calais.

Par ailleurs, un axe fort de cette année 2015 a été la présence auprès des adhérents avec de nombreuses rencontres et participation ou intervention dans les Assemblées Générales ainsi que la publication de plus de 50 fiches sur le site internet de l'Uriopss. Enfin, sur le plan départemental, l'Uriopss participe aux travaux des CODERPA du Nord et du Pas-de-Calais et nous sommes présents aux tables stratégiques MAIA.

Focus sur...

• Les services d'aide et d'accompagnement à domicile

Les difficultés des SAAD de la région, résultant, pour partie, du différentiel marqué entre le tarif accordé et le coût de revient, d'une évolution des charges pour les services associatifs [fin des exonérations sur les personnels administratifs, complémentaire santé, taxe transport, réglementation sur le temps partiel...] ou encore d'une inégalité de traitement avec les services agrés [CICE, taxe sur les salaires...] se sont encore largement accentuées sur 2015. Dans ce contexte difficile pour nos adhérents, nous avons poursuivi notre engagement dans les travaux des comités de suivi de l'aide à domicile et dans les groupes de travail installés par les Conseils Départementaux du Nord et du Pas-de-Calais.

Sur le Nord, les rencontres régulières avec Monsieur Lecerf et Madame Mannarino ont été l'occasion de porter les problématiques rencontrées par nos adhérents, notamment celles relatives aux retards de paiement du département ou au différentiel entre le tarif autorisé et le coût réel de l'intervention.

Sur le département du Pas-de-Calais, la participation aux comités de pilotage organisés par Madame Pontasse ont permis de porter les attentes et inquiétudes des adhérents concernant, notamment l'organisation territoriale des SAAD passant, entre autres, par des processus de fusion ou de conclusion de GCSMS, le développement de l'expérimentation SAAD ou encore la mise en place d'une tarification correspondant aux coûts réels des interventions.

La fin d'année n'a cependant pas levé nos inquiétudes puisque les groupes de travail relatifs au fractionnement et à la facturation sur la base du plan

d'aide accepté, mis en place sur le département du Nord, n'ont pas été reconduits. Par ailleurs, sur le département du Pas-de-Calais, le département a abandonné les perspectives de mise en place d'un tarif qualité qui, s'il ne faisait pas l'unanimité, avait au moins le mérite de réduire le différentiel tarif-coût, pour reconduire le taux d'évolution de 1%, modulé en fonction du positionnement du service par rapport à un tarif moyen départemental.

• Les dispositifs de coordination gérontologique

Par ailleurs et compte-tenu des inquiétudes des CLIC quant à leur devenir, une réunion de l'ensemble des CLIC de la région a été organisée, en tout début d'année 2015. A l'issue de cette rencontre, une note, relayant leurs inquiétudes, a été formalisée et transmise à Didier Manier, Président du Conseil général du Nord.

Suite au changement d'équipe départementale et à la publication des orientations départementales, l'Uriopss a également travaillé avec les adhérents à un positionnement commun et interpellé à plusieurs reprises le département du Nord. En effet, la délibération cadre du département se fixe un objectif de reconfiguration des CLIC passant par un regroupement et la réduction des postes d'encadrement et de secrétariat qui questionne l'orientation 1 du département visant à « améliorer le service de proximité aux personnes » !

Ces orientations ont donc débouché, courant d'année 2015, à l'instauration d'un comité d'entente des CLIC auquel l'Uriopss participe régulièrement et activement.

● Les activités transversales

La prise en compte des aidants naturels

Le groupe de travail, initié à la suite de la journée d'étude organisée le 18 septembre 2014, s'est régulièrement réuni tout au long de l'année 2015 [cf. rapport d'activités PSH].

● L'accompagnement, la formation et les événements

L'année 2015 s'est avérée, comme 2014, très riche côté formations, avec notamment :

- deux formations relatives à l'accompagnement des personnes présentant une maladie d'Alzheimer ou une pathologie apparentée, pour un adhérent de l'Uriopss Picardie,
- deux formations à destination de bénévoles également relative à l'accompagnement des personnes présentant une maladie d'Alzheimer ou une pathologie apparentée,

- une formation portant sur la culture de la bien-traitance au sein des établissements et services pour personnes âgées,
- une formation ayant pour thème « *Le vieillissement dans nos sociétés* »,
- une formation relative au renouvellement des conventions tripartites,
- une formation portant la démarche d'évaluation interne.

Focus sur...

L'Uriopss a eu l'occasion d'accompagner un adhérent et de mettre en place un programme de formation modulaire visant à remettre du sens derrière les pratiques professionnelles et à contribuer au renforcement de la cohésion entre les équipes.

Ce programme, reposant sur quinze journées d'intervention, s'est déroulé tout au long de l'année 2015 et a concerné l'ensemble des salariés de l'établissement.

L'animation de cette formation a, par ailleurs, bénéficié de compétences variées à travers les interventions de la responsable du service Vie associative et formation des acteurs, la responsable du service juridique et ressources humaine, la responsable du secteur Personnes âgées ainsi que d'une formatrice à la gestion de conflits, permettant également des regards croisés sur le fonctionnement de la structure les pratiques des professionnels.

Les accompagnements effectués sur l'année 2015 ont porté, quant à eux :

- sur l'accompagnement concernant le recrutement, en contrat à durée indéterminée, d'un[e] directeur[trice],
- sur la pertinence et la faisabilité d'une opération de transfert, extension, diversification.

Enfin, dans la continuité de la convention conclue en 2014, avec le Conseil Général du Nord nous avons poursuivi nos actions auprès des SAAD autorisés mais aussi sur le volet aide aux aidants avec l'accompagnement d'un service dans sa démarche d'évaluation interne et l'animation, par l'Uriopss, de six groupes d'échanges à destination des aidants de personnes âgées, en partenariat avec des CLIC ou plateformes de répit.

Les 6^e assises de l'animation en gérontologie, en lien avec l'UFCV et l'UDCCAS

Organisées tous les deux ans, conjointement avec l'UFCV et l'UDCCAS, ces assises de l'animation ont vocation à faciliter les échanges entre tous les partenaires du champ social et médico-social.

Elles permettent de réfléchir à la manière dont l'animation contribue à ce que chacun trouve sa place dans son environnement, aux moyens de préserver une vie sociale malgré le vieillissement... C'est également l'occasion de faire le point sur les dispositifs

déployés en région, tels que Monalisa, mais aussi d'échanger autour d'initiatives développées sur l'ensemble de la région, au profit de personnes âgées isolées ou fragilisées.

A l'heure des expérimentations pour favoriser la vie sociale, lutter contre l'isolement, il semble, en effet, urgent de réaffirmer la primauté des personnes et du projet de vie afin de favoriser la citoyenneté de la personne âgée.

L'association du Réseau de Consultants en Gérontologie [ARCG]

Suite à la réédition, en 2013, d'un de ses ouvrages « *Mettre en œuvre le projet de vie dans les établissements pour personnes âgées* », l'ARCG a organisé une journée d'échanges et de réflexion à Lille, le 31 mars 2015, dans les locaux de l'IAE. Au programme de cette journée, trois tables rondes ayant comme thèmes :

- « *Les résidents au cœur de la démarche du projet de vie* »,
- « *Le projet de vie : une dynamique d'acteurs* »,
- « *Les projets de vie à l'heure des évaluations* ».

Ces tables rondes ont également été complétées par une intervention sur la mise en œuvre d'une réflexion éthique au sein d'un établissement.

Focus sur...

A côté de ces missions, la convention conclue avec l'Uniopss, dans le cadre du programme d'amélioration de la qualité de vie dans les EHPA[D] de la Fondation JM. Bruneau a été reconduite en 2015. Pour rappel, le soutien apporté par la Fondation concerne des projets simples avec un effet direct sur la qualité de vie des personnes accueillies et la reconnaissance de leur droit à faire des choix et à prendre des risques. Les projets soutenus sur la région, pour cette édition, sont ceux de :

· **La maison de retraite Sainte Geneviève à Marquillies** qui a imaginé l'installation d'un poulailler et d'un potager dans le jardin de la maison. Les résidents souhaitaient, en effet, pouvoir aller s'occuper dans le jardin lorsqu'ils en ont envie, pouvoir avoir des œufs frais [et non des œufs en bouteille], préparer un repas... Le projet comprend, également, l'aménagement d'un espace de cuisine leur permettant de préparer un repas selon leur envie, avec du matériel adapté à leur autonomie.

· **L'association Générations et Cultures - Vieillir autrement à Lille** qui intervient, depuis septembre 2014, au sein du Foyer La Batellerie à Dunkerque afin de créer des liens entre les migrants âgés de plus de 60 ans, les adultes âgés de 25 à 55 ans résidant dans le foyer et l'ensemble des habitants du territoire concerné. Les objectifs sont, ici, de :

- lutter contre l'isolement via la mise en place de temps de rencontres et d'échanges conviviaux,

- favoriser l'accès à la citoyenneté des résidents par la mise en place de rencontres conviviales avec les usagers d'autres structures sociales du territoire.

Focus sur...

· La Semaine Bleue

L'Uriopss s'est également pleinement investie, comme chaque année, dans l'organisation de la Semaine Bleue dans le département du Nord à partir d'une nouvelle thématique : « *A tout âge : créatif et citoyen* ». Les comités locaux Semaine Bleue ont été réunis comme chaque année au printemps afin de les aider dans la préparation de leur programme d'activités et de manifestations locales. Sur le plan départemental, le comité a organisé le 28^e appel à projets qui a permis de décerner trois prix :

- un prix décerné par le Conseil départemental du

Nord au CCAS de Saint André pour son action « *Chanton'Âge et Solid'Âge* »,

- un prix décerné par la Fondation de France à l'association Seniors Actifs et Solidaires pour son projet « *Unissons nos efforts pour faire baisser la température* »,
- un prix décerné par le groupe Humanis au CCAS de Crespin pour ses « *ateliers créatifs et visites découvertes pour tous* ».

Une mention spéciale du jury a, par ailleurs, été décernée à l'association Générations Complices pour son action « *collecte de mémoire* ».

Enfin, le Festival de cinéma « *Images de la Vie, images de l'âge* » organisé en partenariat avec le cinéma le Méliès à Villeneuve d'Ascq a permis de réunir, pour l'édition 2015, plus de cinq cents personnes autour de quatre films dont AN, film d'ouverture présenté en avant-première.

● Les perspectives 2016

Au vu des enjeux liés à la promulgation de la loi ASV et des mesures qui en découlent, qu'il s'agisse de la mise en place d'un régime unique d'autorisation des SAAD, de la réforme de l'APA, de l'expérimentation SPASAD ou de la mise en place de Résidences Autonomie ; compte-tenu, également, des évolutions des politiques départementales et des délibérations prises par le département du Nord, le 17 décembre 2015, il est prévu, sur 2016, de proposer des temps de travail et de réunion réguliers aux adhérents, en fonction du type de structure ou d'interventions [SAAD, SSIAID, EHPA/EHPAD, SPASAD, ESAD, accueil séquentiel...]. Ainsi, une réunion sur le cahier des charges des SPASAD est d'ores et déjà programmée le 15 janvier 2016 afin que les services souhaitant s'inscrire dans l'expérimentation, puissent s'y préparer dans les meilleures conditions et au plus vite.

Ces rencontres nous permettront, à la fois, d'informer nos adhérents sur des mesures qui impactent, sans aucun doute, leurs modalités de fonctionnement et, pour certains, leur pérennité, mais aussi de construire, ensemble, les interpellations qui seront à porter et qui objectiveront les répercussions des orientations prises et des lois votées, en cette fin d'année. Il ne fait, en effet, aucun doute que celles-ci auront des répercussions non seulement sur les financements mais également sur l'emploi.

Ces débats devront enfin nous permettre d'amorcer un travail préparatoire au nouveau schéma, le schéma personnes âgées 2012-2015, arrivant à échéance.

Par ailleurs, l'activité du secteur se structurera autour de trois axes stratégiques :

- 1 Favoriser un maintien à domicile de qualité,
- 2 Recomposer l'offre de service,
- 3 Favoriser l'inclusion des personnes âgées.

Dans ce cadre, il est, entre autres, prévu de poursuivre les actions ciblées à destination des acteurs du domicile mais aussi de développer la réflexion et les rencontres autour du logement adapté et des formules d'habitat innovantes ou de mener une réflexion sur le financement des EHPAD. L'année s'achève, en effet, sur une perspective d'évolution des tarifs hébergement des EHPAD du département du Nord fixée à -3%, ce qui ne sera pas sans répercussions sur les actions menées ●

Secteur Personnes en situation de handicap

Gilles Atmeare, responsable du secteur et Antoine Delay, chargé de mission

g.atmeare@uriopss-npdc.asso.fr - a.delay@uriopss-npdc.asso.fr

● Les actualités nationales

Cette année a vu se concrétiser un certain nombre de propositions issues de rapports remis dans les années antérieures.

Ainsi les suites au rapport « *Zéro sans solution* », ou le devoir collectif de permettre un parcours de vie sans rupture pour les personnes en situation de handicap et leurs proches, ne se sont pas fait attendre. Dès novembre 2014, Marie-Sophie Desaulle a été nommée par la ministre pour faire des propositions pour donner suite à ce rapport. Au printemps 2015, la mission Desaulle présentait son projet national « *Une réponse accompagnée pour tous* » qui s'appuie sur quatre axes de travail : la construction d'un dispositif d'orientation permanente, la structuration d'une réponse territorialisée, le renforcement des dynamiques d'accompagnement par les pairs et le nécessaire accompagnement au changement. En août, un appel à candidature à des départements pionniers était lancé afin d'engager les travaux avant la fin 2015.

De même, pour donner suites aux rapports « *Vachey-Jeannet* » et de Jean-Yves Hocquet, datant tout deux de 2012, le projet Serafin-PH était lancé fin 2014. Cette démarche, [Réforme pour une Adéquation des FINancements aux parcours des Personnes Handicapées] vise à mettre en place une tarification des établissements et services médico-sociaux à partir de modalités renouvelées. Elle ambitionne à accompagner une adaptation de l'offre pour une plus grande fluidité des réponses et des modes d'accompagnement. Pour ce faire, un groupe technique national a été composé ; il est piloté par le Docteur Annick Deveau, directrice du projet Serafin. Il s'est réuni plusieurs fois en 2015.

Par ailleurs, la loi d'adaptation de la société au vieillissement a été adoptée en fin d'année, l'évolution des MDPH en Maisons de l'autonomie est possible sous certaines conditions, son statut juridique devant encore être confirmé. Par ailleurs, le droit à compensation universelle faisant fi de l'âge du bénéficiaire n'y figure pas, l'avancée en âge des personnes en situation de handicap reste donc un défi pour les politiques de l'autonomie.

Présenté le 19 juin, les orientations du projet de loi relatif à la modernisation du système de santé ont ouvert des perspectives d'amélioration de la qualité des parcours de santé, notamment pour les personnes en situation de handicap.

Focus sur...

La secrétaire d'Etat aux Personnes handicapées et à la lutte contre l'exclusion ayant lancé, fin 2014, le projet SERAFIN-PH, un certain nombre de questions pouvaient se poser : Quelle est la démarche proposée ? Comment identifier les besoins des personnes concernées et pour quelles réponses, quelles prestations ? Quels liens avec les autres chantiers en cours ? Pour y répondre, les Uriopss de Picardie et du Nord - Pas-de-Calais ont organisé une matinée de travail, le 17 novembre, permettant d'obtenir quelques réponses, et d'engager le dialogue avec le Docteur Annick Deveau. La présentation des travaux engagés a permis à chacun de mieux appréhender la logique d'élaboration des différentes nomenclatures, et de comprendre l'articulation de cette démarche avec d'autres chantiers, les tableaux de bord ANAP, par exemple. Les Uriopss en lien avec l'Uniopss suivent les travaux des groupes de travail nationaux et se sont inscrites volontairement comme territoires expérimentaux, en lien avec d'autres unions et fédérations régionales.

● Les actualités régionales

L'ARS et la CRSA

L'activité institutionnelle s'est essentiellement concentrée autour de l'activité de la conférence régionale de santé et de la déclinaison des programmes et schémas à partir des mandats portés par l'Uriopss [commission permanente et commission spécialisée de l'offre médico-sociale]. Ainsi, le programme régional de prévention et d'accès au soin pour les personnes en situation de handicap [PRAPS-PSH] a été finalisé, il devrait se mettre en œuvre durant l'année 2016. A noter qu'à nouveau la commission spécialisée a renouvelé un avis négatif concernant le PRIAC étant donné une prise

en compte insuffisante de la sur-représentation du handicap en région, notamment sur le plan d'actions régional sur l'autisme.

Les travaux menés par le groupe de travail sur l'intervention de services d'HAD en ESMS pour personnes en situation de handicap ont eu pour conséquences la mise en place d'un programme de formation à destination des services HAD. Ainsi, durant l'année, l'Uriopss a organisé quatre sessions de formation [une par territoire de santé], en lien avec les associations représentatives des personnes.

Pour finir, l'Uriopss a participé à la commission de sélection concernant l'appel à projets de places d'accueil temporaire en MAS.

Focus sur...

La commission spécialisée de l'offre médico-sociale s'est positionnée sur deux dossiers importants : le PRAPS-PSH et le plan d'actions régional sur l'autisme 2014-2017. Dans ce cadre, l'Uriopss a donné un avis favorable sur le programme d'accès aux soins, par contre a émis quelques réserves sur le plan d'actions régional sur l'autisme [fiche 81422]. Il faut rappeler que l'avis négatif donné par la CRSA et la CSOMS au PRIAC n'a eu aucune incidence sur les décisions. En effet la commission spécialisée a de nouveau été saisie alors que le PRIAC avait déjà été transmis à la CNSA. La commission spécialisée a abordé un sujet très sensible sur les modalités de la « ligature des trompes » chez les personnes en situation de handicap. Des rencontres ont eu lieu avec des adhérents, ainsi qu'avec le comité d'analyse des décisions, pour préparer un avis à haute valeur éthique.

Par ailleurs, les travaux de l'Uriopss sur l'information relative à l'accueil temporaire des personnes en situation de handicap se sont concrétisés cette année. Le partenariat de l'Uriopss et du Grath avec AG2R La Mondiale a permis l'élaboration et l'impression à 27 000 plaquettes d'information grand public sur ce dispositif. L'élaboration de ce document a été réalisée par un groupe de travail piloté par l'Uriopss et dans lequel nos adhérents, le département, l'ARS et AG2R La Mondiale étaient partie prenante. En complément de ce travail, trois demi-journées d'information à destination de ce même public ont été réalisées les 15 octobre à Villeneuve d'Ascq, 3 novembre à Dunkerque et 19 novembre à Artres. Près de 250 personnes au total se sont mobilisées pour y assister. La fiche n°84864 illustre cette dynamique en revenant sur la demi-journée réalisée à Artres.

Depuis ces rencontres, ces plaquettes sont disponibles sur les trois lieux d'accueil de la MDPH, à l'UDCCAS, aux directions territoriales PAS du département, dans les CLIC, dans les associations.

Sur le plan régional, l'Uriopss participe : • aux travaux du Comité d'Entente Régional Nord - Pas-de-Calais des Associations et organisations à but non lucratif

œuvrant en faveur des personnes en situation de handicap [CER] • au groupe inter associatif régional sur la prévention de la maltraitance.

De même, l'Uriopss s'est préoccupée de la mise en œuvre des tableaux de bord de l'ANAP et de leur articulation avec les autres démarches départementales liées à la mise en place d'indicateurs de gestion, de qualité.

Quelques dates...

13 janvier : organisation de la matinée débat sur le rapport « *Zéro sans solution* »,

16 avril : participation aux État Régionaux de l'Inclusion, **29 mai** : participation à la journée de la SEP [animation d'un atelier sur les aidants],

16 juin : participation à la commission de sélection d'appel à projets à l'ARS,

8 juillet : participation aux État généraux du travail social,

17 novembre : organisation de la matinée débat sur le projet Serafin-PH,

28 novembre : participation à la journée anniversaire de la loi 2005-102 à Arras,

9 décembre : participation à la journée du CREHPSY sur le logement.

A l'échelon du département du Nord

Sur le plan institutionnel, l'année 2015 a été marquée par les élections départementales qui ont notablement modifiées les assemblées des départements, notamment au niveau du département du Nord qui a vécu un changement de majorité.

La seconde partie de l'année a donc été l'objet de rencontres régulières avec les nouveaux élus du département afin de présenter l'Uriopss, de faire connaissance de nos nouveaux interlocuteurs, et de partager et d'échanger autour des décisions d'ordre budgétaire et des nouvelles orientations des politiques de l'autonomie prises par la nouvelle assemblée. Ainsi, plusieurs rencontres ont été organisées avec le Président du Conseil Départemental, Monsieur Jean-René Lecerf, avec la Vice-présidente à l'autonomie, Madame Geneviève Manarino.

L'Uriopss a fait part des difficultés que pourraient rencontrer nos adhérents à propos des taux des budgets qui seront alloués en 2016 par le Département du Nord, et notamment d'attirer l'attention de nos interlocuteurs institutionnels sur les difficultés de trésorerie que rencontraient les associations suite aux transmissions tardives des dotations financières. Leur prise en compte devenait indispensable pour éviter des crises pour certains adhérents.

Ces rencontres ont aussi permis de faire le point sur nos interrogations concernant certains dossiers tels que l'étude sur les SAVS, la mutualisation de la PCH... La délibération, du 17 décembre, relative à la politique départementale à l'autonomie a par ailleurs fixé le

cadre des politiques départementales qui s'appuieront essentiellement sur le soutien à la vie au domicile en s'appuyant sur la diversification et la transformation de l'offre de services.

Le travail mené par le groupe de travail départemental sur l'accueil temporaire s'est concrétisé. L'Uriopss a réalisé durant l'année 2015, trois demi-journées d'information à destination des personnes en situation de handicap, de leur famille et des professionnels sur l'accueil temporaire. Une plaquette d'information a également été imprimée et diffusée sur tout le département du Nord.

A l'échelon du département du Pas-de-Calais

Les travaux engagés dans le cadre du schéma départemental se sont poursuivis notamment en ce qui concerne l'évolution des missions des SAVS et des SAMSAsH. Par ailleurs, les relations d'ordre institutionnel se sont amplifiées avec le développement du dispositif « réponse accompagnée pour tous ». Car, à l'initiative de la MDPH, le Département du Pas-de-Calais s'est porté candidat pour être « département-pionnier ». Ainsi, l'Uriopss a été associée dans le cadre des groupes de travail préparatoires, puis sollicitée pour intégrer le comité technique du dispositif [Cotech] composé de l'ensemble des partenaires institutionnels.

Par ailleurs, l'implication de l'Uriopss au sein du Comité inter associatif est reconnue, les collaborations avec la direction de la MDPH se consolident dans un esprit de co-construction. Ainsi, la journée anniversaire de la loi du 11 février 2005, du 28 novembre 2016, a été co-organisée par la MDPH, le Département et le Comité inter associatif. De nouvelles associations ont souhaité rejoindre le comité en fin d'année.

La participation de l'Uriopss au réseau d'accueil temporaire 62 se poursuit. Elle permet de faire le lien avec la préoccupation concernant l'aide aux aidants naturels et le travail engagé sur le Nord.

Focus sur...

Le 13 janvier les Uriopss de Picardie et du Nord – Pas-de-Calais organisaient une matinée sur le « *Rapport Piveteau* ». Après la présentation du rapport par Denis Piveteau et François-Xavier de Brabant [co-auteur du rapport], la matinée a été l'occasion d'échanges avec les associations et les partenaires institutionnels présents [Conseils généraux et ARS]. Cette matinée de travail était nécessaire alors que le dispositif « réponse accompagnée pour tous » était en voie d'élaboration. Ce dispositif a pris forme concrètement à l'automne, il concerne 23 départements pionniers dont le Pas-de-Calais. Ce dispositif s'inscrit dans le cadre de la mission confiée à Madame Marie-Sophie Dessaule, il devrait être généralisé en janvier 2018. Dans ce cadre le comité inter associatif a été sollicité afin de développer des actions concernant l'accompagnement et le

soutien par les pairs, et la participation des personnes accompagnées.

Les activités transversales

La prise en compte des aidants naturels

La convergence des secteurs PA et PSH sur la thématique de l'aide aux aidants s'est concrétisée par la mise en place fin 2014/début 2015 d'un groupe de travail régional sur ce thème. Les travaux se sont orientés sur la relation triangulaire entre les personnes accompagnées, les aidants et les professionnels. Afin d'approfondir cette réflexion en triptyque, trois thématiques ont été abordées tout au long de l'année : Comment préserver la place de chacun ? Comment travailler sur les représentations des notions de « *travailler ensemble* » et de « *vivre ensemble* » ? Qu'est-ce qui initie les projets et les pratiques ? Une recherche bibliographique a été effectuée et étudiée sur ces différents thèmes afin d'alimenter la réflexion du groupe.

En complément de ces travaux, sur la base d'un questionnaire, des témoignages ont été recueillis, auprès des aidants, sur l'adéquation de l'organisation des structures aux besoins des proches de personnes âgées et de personnes en situation de handicap. La même démarche a été poursuivie auprès des structures [établissement et services] participant au groupe de travail. L'objectif poursuivi étant de croiser les réponses des aidants et des professionnels pour tendre à faire évoluer les pratiques en identifiant des points de convergence ou de rupture.

Le groupe de travail continuera en 2016 pour recueillir et exploiter davantage de résultats et pour identifier la meilleure manière de restituer le contenu des recherches et réflexions de ce groupe de travail. Ce travail se fera aussi en lien avec la convention avec le Département du Pas-de-Calais.

Le club CPOM

Le club CPOM s'est poursuivi durant l'année. les décisions économiques prises par les deux départements ont été au cœur des travaux du Club CPOM.

Information et formation

Le conseil auprès des adhérents de l'Uriopss

La première forme d'accompagnement se fait naturellement par le biais de conseil auprès des adhérents. Ce sont une dizaine d'adhérents qui ont pu bénéficier d'au moins une demi-journée d'intervention par le biais de leur cotisation. Plusieurs problématiques apparaissent : difficultés de gouvernance pour les associations « mono-établissement », comment développer des nouvelles réponses dans un contexte économique contraint ?...

Par ailleurs, la Ligne nationale du handicap [LNH] de chez nos voisins belges a confirmé son adhésion. L'Uriopss continue à développer ses activités de prestations notamment par le soutien de ses adhérents par des accompagnements spécifiques : dans la révision du projet d'établissement, dans l'accompagnement à sa démarche d'évaluation, dans la réécriture du projet associatif.

La formation

La demande d'actions de formation dispensées auprès de l'encadrement et des professionnels du secteur s'est poursuivie. Elle a essentiellement concerné ▪ la compréhension des évolutions de l'environnement et de la réglementation du secteur médico-social.

Les actions de formation initiale engagées se sont poursuivies sur des aspects historiques de la réglementation du médico-social et de la politique du handicap. Cela a concerné les étudiants de : ▪ CRFPE pour les éducateurs de jeunes enfants : 2 journées ▪ l'EESTS [UF DF4] pour les éducateurs spécialisés et moniteurs éducateurs : 2,5 journées.

La formation des équipes HAD à la sensibilisation au champ du Handicap et au secteur médico-social s'est

déroulée en quatre sessions de deux jours [mai, juin, septembre et octobre]. L'intérêt de cette formation est qu'elle s'est appuyée sur des interventions des associations représentatives des personnes en situation de handicap qui témoignaient de l'impact des déficiences sur la vie quotidienne.

Par ailleurs, une formation à destination des bénévoles de l'Unafam s'est tenue. Elle avait pour objet de familiariser les représentants des familles au contexte institutionnel afin de leur permettre de mieux comprendre les organisations en place et d'y percevoir les enjeux pour leur association.

Le partenariat avec l'UCL

Le partenariat avec l'UCL s'est prolongé dans le cadre des Ateliers Humanité.

www.uriopss-npdc.asso.fr

Pour informer nos adhérents et en interaction avec le service communication, quarante-neuf fiches ont été élaborées et diffusées sur le site de l'Uriopss. Ces fiches reprennent à la fois des informations générales et événementielles sur la région, et des actualités commentées de l'actualité institutionnelle.

Les perspectives 2016

- Pour faire suite aux travaux engagés, la convergence des secteurs PA et PSH va se consolider. La thématique de l'aide aux aidants, la mise en œuvre de la loi adaptation de la société au vieillissement [SPASAD, conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie] et la promotion de nouvelles formes d'accueil collectif resteront les axes majeurs de développement de cet axe de travail. Nous nous saisirons des réformes engagées sur le plan national : rapport « zéro sans solution » et réforme de la tarification afin de contribuer à la mise en œuvre de ces orientations.
- Par ailleurs, le secteur « Personnes en situation de handicap » poursuivra les travaux engagés avec nos partenaires institutionnels :
 - **Pour l'ARS :** la mise en œuvre du programme régional de prévention et d'accès aux soins pour les PSH, un point d'étape sur l'approche territoriale de la scolarisation des enfants et des jeunes en situation de handicap, le suivi du développement du dispositif Itep en région, seront les principaux dossiers qui mobiliseront l'Uriopss. Sur le plan institutionnel, il s'agira de travailler à la nouvelle composition de la CRSA, et de ses différentes commissions spécialisées, suite à la création de la nouvelle ARS « Hauts de France ».
 - **Pour le Pas-de-Calais :** les groupes de travail SAVS/SAMSAH, la réflexion sur les logements adaptés en milieu naturel de vie pour les personnes en perte d'autonomie et sur le développement des plateformes d'aide aux aidants constitueront les approches thématiques. Il s'agira aussi de s'inscrire dans la mise en œuvre du Pacte de la solidarité. De plus, la mise en œuvre du dispositif « réponse accompagnée pour tous » mobilisera l'Uriopss sur le plan institutionnel [Cotech] et sur le plan opérationnel à partir du Comité inter associatif, et de l'animation des ESMS.
 - **Pour le Nord :** la délibération du 17 décembre a fixé un cadre aux nouvelles politiques départementales, il s'agira de travailler à leurs déclinaisons lors de l'élaboration du nouveau schéma, en veillant à la reconnaissance de la place des associations. Par ailleurs, les travaux concernant le développement de l'accueil temporaire se poursuivront. De plus, des collaborations avec la MDPH pourraient se développer à partir de différents dossiers : mutualisation de la PCH, gestion des situations complexes
- Sur un plan général, nous poursuivrons le développement de l'approche territoriale [notamment sur le département du Nord], et avec les autres secteurs

Secteur Santé

Bruno Delaval responsable du secteur

b.delaval@uriopss-npdc.asso.fr

● Les actualités nationales

L'Uriopss NPDC au-delà de participer aux travaux d'union nationale a animé des réflexions auprès de ses adhérents.

Le lancement par le 1er ministre d'une stratégie nationale du secteur de la santé a pris la forme d'un projet de loi dit de modernisation du système de santé. Au cours des débats parlementaires, le 1er ministre a lancé le projet d'une grande conférence de la santé, annoncée pour 2016. Dans le même temps la caisse nationale d'assurance maladie a engagé avec les centres de santé la réforme de l'accord national signé en 2003. Le travail du réseau Uriopss-Uriopss a été de s'inscrire dans les débats parlementaires de l'Assemblée Nationale [avril] et du Sénat [septembre]. Ces « actualisations » de la loi HPST ont pour toile de fond, de traiter les inégalités sociales et territoriales de santé et d'engager une politique de prévention et d'accès de tous à la santé sur les territoires.

● Les actualités régionales

L'année 2015 au-delà des évolutions législatives et réglementaires, au-delà des schémas et des programmes à adopter est l'année de la reconfiguration de l'ARS Nord - Pas-de-Calais et Picardie. Son directeur général, le Docteur Grall ayant été nommé préfigurateur de la grande région, c'est dans ce contexte que les travaux de la CRSA se sont poursuivis. Deux séances plénières [20 avril et 30 septembre] ont permis d'une part, d'ouvrir des débats sur la réorganisation de l'ARS et l'analyse des dépenses de santé dans la région, d'autre part de poursuivre le travail par thématique. 2015 a permis également d'amorcer le bilan du PRS à mi-parcours, de poser les premières pistes concernant son évaluation et sa mise en perspective avec la Picardie.

La CRSA

La commission permanente a pris le relais de la CRSA pour examiner, lors de ses sept réunions, les approches thématiques concernant :

• Programme régional d'amélioration de la couverture vaccinal [PRAVA].

Dans ce cadre l'Uriopss NPDC a constitué un groupe de travail spécifique afin que le programme aborde la situation des populations les plus en difficultés ainsi que les décisions de santé les plus lourdes. Six propositions d'action ont été faites autour de trois axes :

- aller vers les publics en favorisant les logiques de prévention,
- suivre les parcours de vaccination,
- faciliter l'accès des personnes à la vaccination.

• Programme « Par Cœur » : Parcours de santé des personnes atteintes de maladies cardio-vasculaires - 2015-2020.

L'objectif est, à partir d'une analyse des comportements et d'un repérage des situations, d'organiser les soins et d'accompagner dès lors qu'il y a des séquelles invalidantes. Participant au comité de suivi et aux groupes de travail, l'Uriopss a mis en avant les dimensions d'accompagnement des personnes ayant un risque cardio-neuro-vasculaire ainsi que sur leur réinsertion. Ce programme développe un concept structurant dans le système de santé combinant à la fois le parcours de soins, le parcours de santé, le parcours de vie.

Pour l'Uriopss, l'ensemble des acteurs du « système de santé » est concerné sur les 4 axes du programme, l'Uriopss a fait des propositions allant de l'implication des usagers au rôle des acteurs associatifs.

• Psychiatrie et santé mentale

Ce thème revient en permanence dans les travaux des adhérents qui, quelque soit leur secteur d'intervention, sont confrontés à la psychiatrie et à la santé mentale. La commission permanente a analysé le cadre du parcours psychiatrie et santé mentale, parcours expérimental au niveau de 3 ARS [Bretagne, Auvergne, NPDC] dont la démarche a été accompagnée par l'ANAP. Cette mission concernait la zone d'activité de Lens - Hénin. Le thème du parcours en psychiatrie et santé mentale est inscrit dans les priorités de stratégie nationale de santé. Le co-pilotage de ce travail s'est fait en lien avec le conseil départemental 62. 47 pistes de travail autour de trois problématiques pénalisantes pour la continuité du

parcours ont été identifiées :

- recours inorganisé au système de soins,
- évaluation cloisonnée des situations,
- offre trop limitée ou inadaptée.

Sur le territoire d'Hénin-Carvin, ce thème avait été identifié comme prioritaire par le comité départemental de l'Uriopss en 2014.

• Education thérapeutique du patient

A la demande de l'Uriopss, un point d'information a été fait sur l'ETP qui renvoie à une prise en charge pluridisciplinaire avec la jonction des professionnels de santé et des professionnels du secteur social. Le patient est au cœur d'un bilan éducatif partagé qui intègre des éléments psycho-sociaux, il est acteur de l'appropriation de sa maladie.

• Zonage pluriannuel de l'offre de soins de 1^{er} degré

L'impact d'une sur-offre existe pour des politiques de domicile portées par les centres de santé et les SSIAD. Dans le même temps, une insuffisance d'offre porte préjudice à l'accès aux soins des personnes. Une note de l'Uriopss a permis de faire apparaître les situations d'aggravation et d'amélioration. Cette analyse a été faite dans le cadre du pacte-santé. Malgré l'évolution des zones en difficulté, il a fallu revenir sur l'impact des sur-offres ou des sous-offres de soins de premier degré dans certains territoires. L'impact de l'absence de régulation est conséquent sur l'activité des centres de santé.

• Maisons de santé

A ce jour, vingt-cinq maisons de santé sont en activité et six projets sont en phase d'opérationnalisation. Ce concept semble attractif pour les jeunes internes. Le constat est fait que la Picardie comporte davantage de déserts médicaux. Le lien est à faire entre les financeurs : le Conseil régional, les collectivités territoriales, l'assurance maladie [financement par le droit commun des forfaits équipes et l'ARS]. Le défi est désormais de construire des rémunérations collectives.

La CRSA s'est engagée dans le suivi et l'évaluation du projet régional de santé

L'objectif est d'engager, à partir d'un cahier des charges, un appel d'offre en vue de réaliser l'évaluation du PRS. La Picardie de son côté, procède au même travail, l'ambition est d'apporter les enseignements utiles à l'élaboration du futur PRS à l'échelle de la grande région.

Les commissions spécialisées

Le rapport des usagers sur le respect des droits des usagers

La commission « usagers » a proposé son rapport annuel 2014 sur les respects des droits. Il valorise les expérimentations portées par les associations et l'implication de l'Uriopss sur ce sujet à savoir :

l'expérimentation de la présence des représentants des associations d'usagers dans les conseils de vie sociales des EHPAD, la bientraitance dans le domaine médico-social, l'accès au dossier médical, la prise en charge de la douleur, la gestion des plaintes. En 2013, 3416 plaintes ont été recensées. Le rapport examine l'apport des médiations médicales et non médicales. La commission spécialisée des droits des usagers s'engage dans le suivi de ces recommandations. Le rapport de la CRSA porte en annexe le compte rendu de la journée du 6 février 2014 : « *Les usagers de la santé ont la parole* ». Ont organisé cette manifestation le CISS, l'UFC Que Choisir, l'URAF, le comité d'entente et l'Uriopss.

La commission spécialisée de l'offre de soins

Elle s'est réunie à quatre reprises. Il faut souligner l'importance des séances des 4 et 5 juin concernant l'examen des dossiers déposés lors de la période de dépôt de demande d'autorisation du 22 décembre 2014 au 23 Février 2015. Ces séances ont principalement été dédiées au secteur du SSR et aux activités d'insuffisance chronique régionale. Deux notes de l'Uriopss diffusées aux établissements de santé ont relevé les grandes tendances en cours dans ces deux secteurs d'activité à la lumière particulièrement de diminution de la dotation d'aide au financement [DAF]. L'Uriopss a souligné la complexité des dossiers notamment en matière de dialyse et en même temps les obstacles liés à la coopération entre les établissements avec un changement de nature des coopérations passant d'une logique de réseau à une démarche de filière aboutissant à un déplacement des centres d'auto-dialyse. L'enjeu de la proximité est rappelé car le traitement est exigent. La dialyse à domicile permet de « reconquérir » une vie autonome. Le financement des structures doit être adapté en conséquence et intégrer l'aspect de prévention. Les autres séances de la CSOS ont porté sur l'examen des programmes précités mais également sur la permanence des soins et l'avenant au cahier des charges régional sur des demandes de confirmation de cession d'activité.

Focus sur...

• Démocratie sanitaire

La participation active à l'ensemble des travaux de la CRSA et en particulier dans les commissions spécialisées et la plénière permettent d'assurer une fonction de représentation et d'animation des adhérents à partir de groupes de travail *ad hoc*, en fonction des sujets à traiter. Des positionnements des instances ont permis de porter les pratiques professionnelles de l'ensemble des adhérents qui relèvent du champ de la santé, du médico-social ou encore du social. La pratique de la CRSA invite

au décloisonnement et au travail inter-champ. Une vigilance particulière a été portée au financement des structures et aux ressources disponibles dans la région. Ainsi l'Uriopss a saisi le DG de l'ARS de la faiblesse des crédits obtenus sur le plan Autisme, elle a également interrogé l'ARS sur le fond intervention régional et son devenir dans la grande région, ainsi que sur le financement des actions de prévention portées par les associations.

● Autres implications de l'Uriopss

L'accès aux soins

De nombreux obstacles persistent dans l'accès aux soins pour les personnes en situation de précarité. Les mesures incitatives proposées pour renforcer cet accès aux soins n'évacuent pas le refus de soins pour les populations les plus précaires. Seule la relation de proximité avec les personnes les incite à faire valoir leur droit. Les associations proposent un accompagnement physique, un soutien psychologique et un décryptage du système de santé. Les dispositifs « *lits halte soins santé et lits d'accueil médicalisés* » offrent des perspectives face au développement de maladies chroniques. L'objectif est de favoriser pour ces publics en particulier mais aussi pour les situations complexes, une meilleure articulation des acteurs afin de garantir une continuité de l'ensemble des interventions.

L'Uriopss a engagé une réflexion sur le repérage et la prise en compte de difficultés psychiques relevant de psycho-traumatismes dans la posture d'aide et l'accompagnement. Ce travail s'est concrétisé dans un programme de formations destiné aux professionnels confrontés à des situations de traumatismes lourds chez des personnes non engagées dans un parcours de soins.

Les centres de santé

L'année 2015 a mobilisé les centres de santé. En effet, suite au rapport de l'IGAS réalisé par Philippe Georges [sur les centres de santé : « *Situation économique et place dans l'offre de soins de demain* » juillet 2013], l'ambition était de construire un pacte d'avenir pour les centres de santé, il y défendait leur utilité sanitaire et sociale ainsi que leur place et leur devenir dans le système de santé. La CNAM, le gouvernement et le réseau des centres de santé ont amorcé la réforme de l'accord national de 2003 reconduit tacitement en 2008 et 2013. L'ouverture de négociations en 2014 a abouti à une réforme des rapports entre l'assurance maladie et les centres de

santé. Ces derniers avaient été remis à l'honneur dans le cadre du pacte territoire santé qui a reconnu leur rôle et l'importance de cette réponse dans les territoires. C'est dans ce cadre, qu'à plusieurs reprises l'Uriopss a réuni les centres de santé pour certes, aborder les enjeux régionaux avec la réorganisation de la Picardie, le zonage pluriprofessionnel et le projet de loi de modernisation mais surtout passer en revue les enjeux internes relatifs aux centres de santé suite à l'évolution de leur rapports avec l'assurance maladie. L'Uriopss a proposé, après avoir participé aux réunions organisées par les CPAM du Nord et du Pas-de-Calais une analyse stratégique afin de mesurer la pertinence d'une adhésion à l'accord cadre. Il s'agit ici en effet, d'apprécier le nouveau modèle économique des centres de santé eu égard aux exigences de l'accord qui prévoit une forme de notation du centre. La notation est opérée par thématique : accueil du public, actions de prévention, coordination des soins, conventionnement avec les établissements de santé... L'Uriopss a identifié des natures de questions qui découlaient de l'accord national et a interrogé les CPAM sur les difficultés de mises en œuvre de l'accord cadre.

Addictions

L'Uriopss a participé aux 5^e journées nationales de la fédération addictions sur le thème : « *Addictions, aux marges de nos mondes* ». Elle est intervenue dans le cadre des 10^e assises régionales de l'addictologie Nord - Pas-de-Calais en assurant un état des lieux des politiques de santé de la région. L'évolution des pratiques en matière d'addiction oblige à de nouvelles approches pour anticiper et accompagner les usages. Ce secteur d'intervention témoigne des ruptures de parcours des personnes et en même temps de l'évolution des publics aux prises avec l'addiction. Pour l'Uriopss, dans le champ de l'addictologie, il est nécessaire d'élaborer une stratégie d'intervention adaptée, globale et coordonnée qui font de la prévention un soin spécialisé, les activités de préventions à partir des structures médico-sociales constituent un enjeu de premier plan. Il s'agit là de déterminants pour permettre aux personnes d'entrer dans un processus d'activité. Ces enjeux ont constamment été portés au sein de la CRSA.

Etablissements de santé

L'Uriopss a réinterrogé l'ARS sur la place des ESPIC et leur financement d'autant qu'ils sont confrontés à une modernisation de leurs équipements. L'Uriopss est préoccupée par l'évolution du secteur public et du transfert d'activité vers des services SSR et vers le secteur médico-social. Pour le SSR, véritable plaque tournante dans l'offre de

soins, en articulation avec l'hôpital et avec le domicile, un travail est engagé en particulier en raison de la réforme de la tarification. Enfin, l'Uriopss s'interroge sur le système d'informations et en particulier le groupement de coopération sanitaire MATISS et la mise en œuvre de « trajectoires ».

Logements insalubres

Sollicitée par un adhérent, l'URIOPS a examiné des dossiers relatifs à des déclarations d'insalubrité de locaux par le préfet du département, un travail juridique a été mené pour analyser les législations et les règlements et aboutir à une analyse relative aux logements indécents. L'objectif était de reloger des personnes dans plusieurs immeubles. Des démarches ont été engagées auprès de l'ARS

Partenariats

L'Uriopss a participé aux travaux du CERFEP [centre régional de coordination et de ressources à l'éducation du patient], de l'ORS, du COREPS en s'im-

pliquant avec ce dernier, dans l'évaluation d'un contrat local de santé.

Focus sur...

- **Une vigilance particulière pour chaque type de structure**

L'Uriopss a été attentive à chacun des maillons du parcours de santé, afin de conforter la place des établissements de santé, y compris les SSR, l'HAD et les prises en charge spécialisées. Les centres de santé, les réseaux de santé et les associations de prévention ont fait l'objet d'interventions spécifiques. Les réflexions pour conforter chaque structure à sa juste place nécessite que chaque structure soit soutenue dans la réalisation de ses missions.

● Les perspectives 2016

Il ressort que la politique de santé, y compris la politique hospitalière, est en pleine transformation sur le plan juridique mais aussi sur le plan économique. Sur ce dernier point, l'impact du plan triennal d'économies ainsi que la révolution ambulatoire vont aboutir à une profonde mutation de ce qu'était appelée la carte sanitaire. Le regroupement avec la Picardie va entraîner d'éventuels redécoupages de territoires. De leur côté les groupements hospitaliers de territoire à mettre en place à compter du 1^{er} juillet 2016 vont bouleverser l'organisation de l'offre. Ainsi, la question de la régulation de l'offre devient un véritable défi mais il est fondamental que les acteurs soient traités de façon équitable. En ce qui concerne les substitutions d'activités et les financements, pour la médecine de ville : la régulation de l'offre, les nouveaux modes de financements et l'engagement vers une politique de prévention active, constituent des enjeux majeurs. La politique de santé doit contribuer à un mieux-être de la population en luttant contre les inégalités sociales et contre les inégalités territoriales.

Alors que le deuxième mandat de la CRSA a entraîné en 2015 des changements d'institutions et de personnes au sein de cette instance, le fait de devenir grande région abouti en 2016 à une nouvelle CRSA regroupant le Nord - Pas-de-Calais et la Picardie. Les propositions de nominations doivent être rendues pour le 30 juin 2016. Un travail inter-associatif est engagé pour aboutir à une représentation qui tienne compte des territoires, de la diversité des acteurs et de la variété des missions.

En même, en 2016, se pose la question du conseil régional qui s'est fortement impliqué dans les politiques de prévention. Quelle sera la nature à venir de ces interventions, l'ARS étant le financeur de droit commun en matière de santé. Les mêmes questions se posent pour les politiques de la ville engagées selon les territoires dans un volet santé ●

Secteur Enfance, jeunesse, famille

Christelle Decat, responsable du secteur et Mathilde Le Bihan, chargée de missions

c.decat@uriopss-npdc.asso.fr - m.lebihan@uriopss-npdc.asso.fr

● Les actualités nationales

La petite enfance et la parentalité

L'Uniopss a participé des travaux autour du futur plan en faveur des parcours professionnels dans les métiers de la petite enfance. Elle a notamment participé au comité de pilotage de la réingénierie des diplômes d'auxiliaire de puériculture et d'aidesoignant le 2 juillet 2015 à l'initiative de la Direction Générale de l'Offre de Soins [DGOS] [fiche 83011]. Jean-Pierre Feutry, Directeur du CRFPE, en qualité de représentant de l'Uriopss Nord - Pas-de-Calais, a lui aussi été partie prenante et a contribué à la réflexion sur la nouvelle mouture du diplôme de CAP Petite enfance [fiche 81813].

30

Focus sur...

La constitution du Collectif « *Construire Ensemble La Politique de L'Enfance* » - 24 janvier 2015, Paris. Le « *Collectif 59 62 Qualité d'accueil pour tous* » dans lequel est impliquée l'Uriopss, participe activement à ce mouvement national qui milite pour la mise en place d'une politique de la petite enfance et de l'enfance cohérente et forte, co construite avec l'ensemble des acteurs concernés. Pour cela, la centaine de signataires appellent notamment à la création d'un dispositif combinant deux instances, un Conseil National de l'Enfance et une Instance Interministérielle à l'Enfance [fiche 82911].

La protection de l'enfance

A l'automne 2014, une concertation sur la protection de l'enfance a été mise en place par le ministère des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes portée par Madame Laurence Rossignol secrétaire d'Etat chargée de la Famille, de l'Enfance, des Personnes Âgées, et de l'Autonomie. Cette large concertation qui a abouti à l'écriture d'une feuille de route sur la Protection de l'Enfance 2015 2017, se situe dans le contexte de la proposition de loi relative à la protection de l'enfant déposée par les sénatrices Dini et Meunier. Cette proposition de loi

a suivi le chemin classique de la navette parlementaire entre septembre 2014 et cette fin d'année 2015.

La feuille de route sur la Protection de l'enfance 2015 2017 vient décliner la mise en œuvre et définir les axes d'amélioration.

L'année 2015 a été marquée par le projet de réforme du dispositif de protection de l'enfance. Elle fait suite à un rapport d'information intitulé « *Protection de l'enfance : améliorer le dispositif dans l'intérêt de l'enfant* », publié au nom de la commission des affaires sociales en juin 2014. L'Uniopss a donné un avis sur cette proposition de loi et a été associée aux travaux du ministère et impliquée dans la construction et le suivi de la feuille de route de protection de l'enfance.

Focus sur...

L'Uniopss et les Uriopss sont allées à la rencontre des pouvoirs publics en vue de présenter une réflexion menée par le réseau sur le logement des jeunes les plus en difficultés.

Le 30 novembre 2015, une présentation conjointe et des propositions de l'Uriopss Nord - Pas-de-Calais et de l'Uniopss ont été proposées au Directeur des Solidarités du Département du Pas-de-Calais.

La protection judiciaire de la jeunesse

L'année a été marquée par la signature d'une charte d'engagements réciproques entre l'Uniopss et la DPJJ. Celle-ci marque le souhait de la DPJJ d'engager un travail partenarial avec le collectif interfédéral national, l'objectif étant ensuite de déployer cette charte dans chaque région [<http://www.cnape.fr/files/telex/763.pdf>].

Focus sur...

Le projet de réforme de l'ordonnance de 1945 sur la justice des mineurs a été à l'ordre du jour de l'année 2015. Dans ce cadre, l'Uniopss a été auditionnée par le cabinet du ministère de Madame Taubira et reste vigilante sur l'avancée

des réflexions menées.

● Les actualités régionales

La petite enfance et la parentalité

Dans la continuité de la CDAJE, l'Uriopss participe au comité de préfiguration du schéma départemental des services aux familles du Nord. Cette instance, présidée par Sophie Elizéon, préfète déléguée pour l'égalité des chances auprès du préfet de la région et Lydie Librizzi, Présidente du Conseil d'Administration de la CAF du Nord vise à élaborer une politique partagée de la petite enfance et du soutien à la parentalité. Il s'agit d'une démarche partenariale à laquelle participent notamment les acteurs de la petite enfance et du soutien à la parentalité sur la base d'un diagnostic partagé afin de déterminer en commun un plan d'actions [fiche 84456].

Focus sur...

Réunie en séance plénière mardi 21 avril 2015, l'assemblée du CESER a examiné et adopté son projet d'avis sur l'Accueil des moins de trois ans en Nord - Pas-de-Calais. Le sujet y est traité comme « *un enjeu économique et social pour faciliter la conciliation entre vie personnelle et professionnelle de nombreux parents* ». L'Uriopss a été auditionnée dans ce cadre [fiche 82034].

La protection judiciaire de la jeunesse

Suite à la signature de la charte d'engagements réciproques au niveau national, chaque Direction Inter-régionale s'est emparée du sujet. Dans la région Grand Nord, le parti pris a été de travailler d'abord et de formaliser ensuite. Le 12 juin 2015, en réunion interfédérale, un premier document a été remis par le Directeur Inter-régional et co-travaillé. La finalisation du document est attendue pour le début d'année 2016.

Lors de cette rencontre, un pré-projet stratégique interrégional 2015-2017 a également fait l'objet d'un travail de présentation par la DirPJJ Grand Nord [fiche 86604].

Focus sur...

Suite aux événements de janvier 2015, la DPJJ a déployé un large plan d'action anti-radicalisation. En inter-région, cela s'est traduit par l'arrivée de « référents laïcité » et par le déploiement d'une formation à destination des personnels de la PJ et du SAH habilité. [fiche 82653]

En quelques dates...

20 mars 2015 : Copil CEF,
29 mai : Copil CER 29 mai,

Le COPIL interrégional est chargé du suivi et de l'évaluation des projets pédagogiques et d'animation du dispositif pour l'ensemble du territoire de la direction interrégionale ; de préconiser l'actualisation de tout ou partie des protocoles de travail entre les services ; d'alimenter les travaux des comités de pilotage territoriaux [fiche 76577].

14 décembre : dans le cadre de la commission régionale Nord - Pas-de-Calais, Anne Devreese Conseillère chargée de la Protection de l'enfance au cabinet de Laurence Rossignol, est venue faire une présentation de la feuille de route 2015-2017 [fiche 85492].

La protection de l'enfance dans le département du Pas-de-Calais

Journée d'étude et d'échange sur « *L'errance* » des jeunes. Un travail de réflexion est mis en place, depuis mars 2015, par le Département en collaboration avec le groupement d'établissements du secteur associatif [GESAD] et l'Uriopss, dans une dynamique de construction avec de nombreux partenaires. Une journée d'étude « *Premier temps fort* » de la démarche, s'est déroulée, le 6 novembre 2015 à Arras, pour circonscrire la problématique et penser de nouvelles orientations.

Focus sur...

Une réunion d'adhérents EJF 62 le 29 mai 2015 a été l'occasion de faire un retour sur la situation des Mineurs Isolés Étrangers sur le Pas-de-Calais, de faire le lien avec les instances du Département [ODPE, groupe de suivi du schéma, Pacte des Solidarités] et de se pencher sur les préoccupations des adhérents notamment les questions sur les DARF DMAD, le lien avec le travail en internat et l'outil d'évaluation partagée. Ces temps basés sur des retours d'informations permettent l'échange entre adhérents et un éclairage large des problématiques de chacun [fiche 82653].

En quelques dates...

13 février : temps fort Prévention Spécialisée sur Pas-de-Calais, bilan et perspectives 2016/2020,
26 mai et 23 novembre : comité technique de l'ODPE [fiche 82370],

26 novembre : Groupe Départemental du suivi du Schéma Enfance et Famille [fiche 83964],

26 juin et 11 décembre : comité technique du schéma enfance famille [fiche 86061],

3 décembre : Participation de l'Uriopss au premier comité de pilotage du groupe de travail de l'ODPE pour une étude sur les bénéficiaires d'un accueil à l'aide sociale à l'enfance âgés de moins de trois ans. L'Uriopss est aujourd'hui représenté par une adhérente Mathilde Bouve directrice adjointe du centre Anne Franck à l'ASRL, afin d'avoir une vision proche du terrain.

La protection de l'enfance dans le département du Nord

Le 4 juin 2015, l'Uriopss rencontrait Monsieur Lecerf, Président du Conseil départemental du Nord. Des rencontres entre les Vice-présidents et l'Uriopss ont ensuite été organisées. Dans ce cadre, le 22 juin 2015, nous rencontrions Madame Doriane Bécue, Vice-présidente en charge de l'Enfance, de la famille et de la jeunesse au Conseil départemental du Nord. Lors de cet échange, plusieurs thématiques ont été abordées : La diversification avec l'importance de faire évoluer le système de la protection de l'enfance mais en tenant compte de la véritable « palette » d'accompagnement en fonction des problématiques des familles ; la situation des jeunes majeurs et la politique jeunesse ; la prévention : avec un focus particulier sur la prévention spécialisée ; les MIE ; la fluidité des parcours ; l'aide à domicile famille ; les centres maternels, la petite enfance, la parentalité...

Madame Bécue a évoqué les problèmes budgétaires du département qui allaient imposer des baisses de budget pour les associations. Le chiffre de moins 5 % avait été avancé pour 2016. Dès les premiers échanges avec les instances politiques et techniques du Département, l'Uriopss a sollicité ses adhérents du secteur Enfance Jeunesse Famille afin d'évaluer les impacts des baisses budgétaires annoncées. De nombreux retours ont pu être collectés. Les associations ont ainsi pu s'exprimer et faire des propositions pour faire évoluer la politique de protection de l'enfance au profit des enfants et des familles et dans le respect des projets associatifs [fiche 83163].

32

Focus sur...

Une délibération cadre « *sur la prévention et la protection de l'enfance* » votée par le conseil départemental du Nord le 17 décembre 2015 vient fixer les ambitions politiques pour la durée du mandat. Celle-ci a fait l'objet d'une lecture attentive. Un lien a été fait avec les rencontres territorialisées faisant remonter les préoccupations des adhérents tant budgétaires qu'en termes de modification de l'offre d'accueil pour la jeunesse et les familles les plus en difficulté [fiche 85305].

Focus sur...

L'Uriopss a été associée au comité de pilotage sur « *l'évaluation de la diversification des modes de prise en charge* ». Ce travail avait fait l'objet d'une réflexion lors de la commission régionale de l'Uriopss en fin d'année 2014. Il a abouti, en juin 2015, à la rédaction d'un rapport remis à la direction de la solidarité [fiche 80356].

Formations et accompagnements

L'animation des adhérents

- **20 mars** : le secret professionnel et le partage d'informations dans l'intervention sociale et médico-sociale [formation catalogue].
- **29 juin** : la bientraitance AAFAD Flandres-Lys [Hazebrouck].
- **25 septembre** : animation de temps d'échanges prévention spécialisée 62 restitution de l'évaluation externe [Boulogne-sur-Mer].
- **6, 8 et 13 octobre** : la protection de l'Enfance SIDAV [3 groupes] [Valenciennes].
- **5 novembre** : séminaire associatif Association Accueil et Relais.
- **15 décembre** : la bientraitance AFAD Littoral [Dunkerque].
- **Sur l'année 2015** : accompagnement CPOM association 4AJ.
- **Entre novembre et décembre** : animation de temps d'échanges consacrés à l'accueil de jeunes enfants en situation de handicap dans les EAJE et les RAM du département du Nord. Projet financé par la CAF et animé par l'Uriopss et Colline ACEPP [24 sessions].
- Formation sur le modèle associatif aujourd'hui, destinée aux coordinateurs parentalité du Pas-de-Calais et aux parents porteurs de projets [réponse à une sollicitation de la CAF 62]

www.uriopss-npdc.asso.fr

Cinquante-neuf fiches ont été réalisées en 2015 pour le secteur Enfance, jeunes, famille.

Les perspectives 2016

- Participer à la structuration du champ de la petite enfance et de la parentalité,
- Faire une place à l'enfance et à la jeunesse dans le cadre de la réforme territoriale : enjeu / métropolisation notamment pour la prévention spécialisée,
- En lien avec la future loi de protection de l'enfant : ajuster les modalités de prise en charge à l'ASE en développant de manière simultanée toutes les alternatives d'accompagnement des familles de l'enfance et de la jeunesse, prendre en compte le pouvoir d'agir des citoyens, fluidifier les parcours,
- Accompagner l'innovation et la créativité des associations,
- Réaffirmer les principes d'accompagnement spécifique pour les jeunes les plus en difficulté,
- Prendre en compte l'évolution de la situation des Mineurs Isolés Étrangers en considérant que ces enfants doivent être protégés.

La vie du réseau

5 janvier, 4 février, 5 février, 3 mars, 17 mars : rencontres avec des adhérents du Nord sur les difficultés budgétaires,

8 mars : rencontre de la FNARS sur les difficultés de logement des jeunes majeurs issus de l'ASE,

10 mai : participation à l'anniversaire de l'AFAD du littoral et de l'AAFAD Flandres Lys [fiche 85950],

13 mai : réunion des services de prévention du Pas-de-Calais,

3 juin : colloque à destination des professionnels de la petite enfance et du social pour des pratiques prenant en compte les inégalités « *En chemin vers l'égalité dès la petite enfance* » organisé par COLLINE ACEPP, le CRFPE et l'Uriopss, rassemblés au sein du Collectif 59 62 qualité d'accueil pour tous, et « *LE FURET petite enfance et diversité* » [fiche 85764].

Les relations institutionnelles

14 janvier : réunion sur les perspectives budgétaires du Département du Pas-de-Calais [fiche 85539],

15 janvier : participation à une réunion à la DRJSCS sur la thématique « valeurs de la république et laïcité »,

18 janvier : rencontre de la Direction des Solidarités département du Nord [fiche 84588],

25 janvier : rencontre de la Directrice Enfance famille du Département du Nord,

4 mars : rencontre Uriopss avec les Vice Présidents du Nord [fiche 85999],

21 mars : réunion à la DirPJJ Grand Nord [fiche 86604],

23 mai : comité technique de l'ODPE du Pas-de-Calais,

2 juin : groupe de suivi de schéma CD62.

Le national

20 mars : participation au groupe de concertation Petite enfance,

14 avril : participation au groupe de concertation protection de l'enfance à l'Uniopss ●

33

Secteur Insertion et lutte contre les exclusions

par **Marine Lemoine, responsable du secteur, Paule Avenel, responsable du CDTU 62, Isabelle Bury, animatrice territoriale**

m.lemoine@uriopss-npdc.asso.fr - p.avenel@uriopss-npdc.asso.fr - i.bury@uriopss-npdc.asso.fr

● Les actualités nationales

Reforme de l'asile et immigration

Pour faire face à l'afflux migratoire, le Gouvernement français a annoncé en 2015 l'accueil de 30 000 réfugiés sur 2 ans. La question fondamentale est celle des conditions d'accueil et de la localisation des propositions d'accueil faites aux migrants. Les enjeux sont extrêmement forts à la fois en termes d'hébergement [l'Etat misant dans le cadre de la réforme du droit d'asile sur un turn-over plus important dans les CADA ainsi que sur la mobilisation de places de CADA et de CPH supplémentaires, le dispositif restant cependant sous-doté par rapport aux besoins], de droits des personnes et d'intégration [accès au droit commun, notamment à la scolarisation et à un soutien linguistique, accompagnement santé, lien social].

La question des déboutés doit également être repensée, tout particulièrement pour les personnes qui ne peuvent retourner dans leur pays d'origine, et qui vont rester sur le territoire dans la précarité et le non-droit. Par ailleurs, les associations ont alerté les pouvoirs publics sur le risque d'un durcissement des voix d'accès légales, d'interprétation de la législation ou encore sur la nécessité de penser la politique d'asile d'une manière globale, en lien avec la place de l'étranger en France et le vivre ensemble dans la durée au-delà des solidarités qui se sont rapidement mises en place pour accueillir et accompagner les migrants [fiche 86517 : Communiqué « Réfugiés, migrants, sans-abri : refuser la concurrence entre les précaires »]. Retrouvez sur le site internet de l'Uriopss le dossier documentaire concernant la réforme du droit d'asile [fiche 86518].

Dans le même temps, les conditions d'accueil à Calais et Grande-Synthe face aux explosions démographiques alertent et mobilisent les bénévoles et salariés des associations de solidarités.

Lutte contre le chômage de longue durée

L'expérimentation « Territoires zéro chômeur de longue durée » proposée par ATD Quart Monde repose sur le constat de dégradation des situations

sociales pour les personnes et leur entourage, et le fait que les personnes les plus éloignées de l'emploi ont le moins de chance de retrouver un emploi, même en cas de reprise de l'activité.

Sur quelques territoires, ATD Quart Monde propose donc de mobiliser l'ensemble des partenaires économiques, politiques et sociaux pour proposer aux demandeurs d'emploi de longue durée des emplois utiles en CDI, le tout à budget constant, par réaffectation des budgets qui sont devenus sans objet du fait que les personnes ont retrouvé un emploi. Cette expérimentation a l'avantage de rechercher des réponses nouvelles, en partant des territoires et des besoins, de s'inscrire dans des micro-territoires en associant l'ensemble des parties prenantes, dont les demandeurs d'emploi eux-mêmes, de recenser les activités susceptibles de générer des emplois nouveaux et adaptés aux possibilités des demandeurs d'emploi et de prévoir l'accompagnement et la formation des demandeurs d'emploi.

La loi indispensable à la mise en œuvre de l'expérimentation ayant été votée, 10 sites d'expérimentation vont être créés [5 territoires sont déjà en cours d'expérimentation]. En région, la MEL ou Maubeuge pourraient se porter volontaire pour accueillir l'expérimentation [fiches 86519 et 86051].

● Les actualités régionales

Animation d'une réflexion inter-associative sur la pauvreté dans la région : le Collectif Alerte Nord - Pas-de-Calais

Les membres du Collectif Alerte Nord - Pas-de-Calais se sont réunis à cinq reprises en 2015 autour de l'actualité sociale et économique. Ces rencontres sont des temps d'échange d'informations et de construction de positionnements communs importants pour :

- repérer les difficultés et blocages rencontrés par les populations concourant à leur précarité ou leur exclusion,
- interpeler les pouvoirs publics,
- capitaliser les bonnes pratiques,

• approfondir quelques problématiques transversales, notamment : la gestion saisonnière de l'hébergement d'urgence, l'accueil des migrants sur le littoral, l'évolution des politiques de solidarité du Département du Nord et leurs impacts sur les personnes accueillies et accompagnées et les associations.

Le 18 juin 2015, les membres du Collectif NPDC ont accueilli François Soulage, Président du Collectif Alerte national, pour échanger sur le fonctionnement et les finalités du collectif.

Focus sur...

• le suivi de la mise en œuvre du Plan Pauvreté dans le Nord - Pas-de-Calais

L'Uriopss s'est impliquée en 2015 dans les différentes instances mises en place pour le suivi du Plan. Elle a ainsi participé à des réunions de travail avec la DRJSCS, ainsi qu'aux réunions autour de la participation et de l'alimentation, et a assuré l'animation du groupe de travail sur le Développement Social. Ce groupe de travail devait permettre aux participants de réfléchir concrètement à la mise en place d'actions de développement social en lien avec politiques publiques et sur la manière d'accompagner les travailleurs sociaux dans le développement de ces démarches.

• la démarche AGILLE dans le Valenciennois

En 2015, l'Uriopss a été sollicitée pour participer à la construction d'un état des lieux dans le cadre de la démarche AGILLE [Améliorer la Gouvernance et développer l'Initiative Locale pour mieux lutter contre l'Exclusion]. Ce travail a pour objectif de recenser les aides financières accordées aux ménages pour le paiement des factures d'énergie afin d'identifier des mises en cohérence éventuelles des acteurs luttant contre la précarité énergétique sur la commune de Valenciennes.

Politiques d'accès et de maintien dans l'emploi

Dans le Nord, 2015 a été marquée par l'élaboration des nouvelles orientations du Département en matière de politique de retour à l'emploi des allocataires du RSA, notamment au regard des difficultés économiques et financières de la collectivité. Dans ce contexte, l'Uriopss a informé et mobilisé régulièrement ses adhérents ainsi que les autres têtes de réseau associatives afin de contribuer aux réflexions du Département et de faire remonter les attentes et initiatives des acteurs de terrain.

En amont des élections départementales, l'Uriopss a associé les têtes de réseau partenaires du PDI à une note en faveur d'une politique coordonnée d'accompagnement des personnes les plus défavorisées, du maintien des marges de manœuvre des acteurs associatifs pour innover et expérimenter des modalités d'intervention, ou encore de la refonte des dispositifs

en adéquation avec les besoins des personnes et les contraintes budgétaires et organisationnelles. Dans ce cadre, l'Uriopss et la FNARS ont conjointement interpellé leurs adhérents sur l'impact des baisses Suite aux élections départementales, l'Uriopss a régulièrement rencontré le nouvel exécutif et a relayé les inquiétudes des associations d'insertion quant au financement de l'accompagnement social, à l'impact des nouvelles priorités sur les moyens d'action des associations, ainsi qu'au risque de stigmatisation des allocataires, de dégradation des situations sociales et de délitement du maillage de l'offre d'insertion.

En parallèle, l'Uriopss a maintenu sa participation aux réunions du CDI et des CTI, ainsi qu'au chantier sur la refonte des outils de contractualisation du PDI.

Focus sur...

• Insertion par l'Activité économique

L'Uriopss a maintenu sa participation à l'Interréseau IAE et aux actions collectives [journée d'information sur la réforme de l'IAE, RSL Addictions et Emploi]. Elle a également contribué aux échanges concernant l'actualisation de l'accord-cadre de partenariat entre les réseaux de l'IAE, l'Etat et Pôle Emploi, dont l'Uriopss se réjouit que les Départements du Nord et du Pas-de-Calais soient signataires.

Accès au logement

En matière d'hébergement, l'Uriopss s'est mobilisée dans le cadre du Collectif Alerte et de la CMAO sur la gestion saisonnière de l'hébergement d'urgence. La pétition lancée fin 2014 par Alerte sur la gestion au thermomètre des places de veille saisonnière a recueilli près de 600 signatures et a débouché sur une manifestation sur la Place de la République à Lille, ainsi qu'à l'audition de Gard Tonnelet, Président d'Alerte NPDC, et de Jean-Yves Jalain, représentant de la CMAO, par le Préfet délégué pour l'égalité des chances. Un groupe de travail a par la suite été mis en place afin de recenser les différents dysfonctionnements constitutifs d'obstacles à l'optimisation des moyens en direction des publics et de proposer des projets alternatifs durables sur la base budgétaire des financements accordés annuellement ces dernières années pour la veille saisonnière.

Fin 2015, la FNARS et l'Uriopss ont conjointement interpellé les services de l'Etat dans le Pas-de-Calais face au risque de dégradation des relations avec les associations d'insertion ainsi qu'au manque de visibilité sur les financements du secteur [informations sur le public en situation administrative complexe, rupture de financement AVDL, visite de la PAF dans les structures...]. Cette interpellation a abouti début 2016 à une réunion de travail avec le Sous-préfet en charge de la cohésion sociale et le Directeur départemental de la DDCS.

Dans la continuité de leur participation à la commission de médiation DALO du Nord, la FNARS et l'Uriopss ont mis en place un groupe de travail à destination des travailleurs sociaux accompagnant les personnes dans leur demande de reconnaissance DALO pour échanger sur les critères d'accès au DALO, les constats des représentants en COMED concernant les rejets ou report de dossiers, le montage des dossiers...

En termes de prévention des expulsions, l'Uriopss participe aux commissions de prévention des expulsions sur le Nord et le Pas-de-Calais. Le réseau a également suivi l'élaboration et la parution du décret qui modifie la composition et les modalités de fonctionnement des commissions de coordination des actions de prévention des expulsions locatives. Dans le Nord, un travail sur un nouveau règlement intérieur, et notamment sur la possibilité ouverte par le décret de mettre en place des CCAPEX territoriales, va être initié. Dans le Pas-de-Calais, l'Uriopss a participé à l'expérimentation de la CCAPEX territoriale de l'Arrageois ainsi qu'à la mise en place de la CCAPEX départementale : sont notamment été questionnés le lien entre les bailleurs sociaux et la Caf, la surreprésentation des dossiers de jeunes, la prise en compte de troubles psychiques, la mise en place du numéro vert de l'ADIL, le déploiement des CCAPEX territoriales en 2016...

Focus sur...

· l'élaboration du schéma de la domiciliation dans le Pas-de-Calais

La domiciliation permet aux personnes sans domicile stable, en habitat mobile ou précaire, d'avoir une adresse administrative pour faire valoir leurs droits civils, civiques et sociaux. Elle permet donc à des personnes qui n'ont pas de domicile stable de disposer d'une adresse pour recevoir du courrier mais surtout d'accéder à certains droits [délivrance d'un titre national d'identité, inscription sur les listes électorales, droits civils] et à des prestations sociales légales. Le Plan Pauvreté prévoit des mesures de simplification des procédures de simplification et l'établissement d'un schéma de la domiciliation par départements, en annexe du PDALHPD. Dans le Pas-de-Calais, l'Uriopss a participé à la démarche d'élaboration visant l'actualisation de l'état des lieux de la domiciliation sur le territoire et la réécriture du schéma, avec en point de mire l'amélioration de la coordination, une couverture territoriale équilibrée [impact de la loi Notre sur la fermeture de CCAS dans certains territoires ruraux], un rappel et une meilleure communication sur la réglementation...

Dans le Nord, l'actualité 2015 a principalement concerné les perspectives du FSL dans le cadre des nouvelles orientations budgétaires. Les fédérations associatives ont alerté le Département sur l'impact pour les ménages en difficulté d'accès ou de maintien

dans le logement d'amputer de 200 000€ l'enveloppe dédiée à l'accompagnement Logement et de supprimer la GLA.

En matière de lutte contre la précarité énergétique, l'Uriopss co-anime avec les PLES du Valenciennois et du Douaisis des réseaux d'acteurs. Dans le Douaisis, le réseau précarité énergétique s'est réuni trois fois en 2015. Une grille de recensement des actions territoriales visant à lutter contre la précarité énergétique a été éditée, deux forums « En route vers mon éco logement ! » ont été organisés, le dispositif Nord Energie Solidarité a été présenté aux membres du réseau. Sur le Valenciennois, la lutte contre la précarité énergétique a été marquée par la sollicitation du PLES pour réaliser un état des lieux des aides financières octroyées aux ménages [AGILLE].

Dans le Pas-de-Calais, le Collectif logement animé par l'Uriopss s'est réuni à quatre reprises en 2015 pour favoriser les échanges d'information et de pratiques entre associations et faire le lien avec les différentes instances des politiques de Logement et d'Hébergement. Les thématiques suivantes ont notamment été abordées : planification logement/hébergement et contributions aux travaux d'élaboration du PDALHPD, prévention des expulsions [portes closes, diagnostics sociaux et financiers, conventionnements des associations, CCAPEX...], Garantie jeune, domiciliation, précarité énergétique, mesures FSL [ASLL, AML, diagnostics garantie de Loyers], étude du Département autour du fonctionnement des instances de traitement des situations individuelles et de gouvernance [AGILLE]... Les membres du Collectif logement ont par ailleurs été invités à participer à une rencontre avec les magistrats des tribunaux d'instances et les bailleurs sociaux en septembre 2015.

L'Uriopss participe activement aux instances chargées de mettre en œuvre la planification des politiques liées au logement et à l'hébergement au niveau départemental [PDALHPD] : CRP, CDFSL, CT FSL, CCAPEX... Préalablement, lors de chaque réunion des instances départementales, et en lien avec l'ordre du jour de la réunion, l'Uriopss interpelle les associations membres du Collectif logement pour recueillir leurs constats, leurs analyses et leurs propositions et alimenter les contributions du réseau. Dans le cadre de l'élaboration du PDALHPD, l'Uriopss a notamment rédigé une fiche action pour contribuer au développement de démarches de développement social sur les territoires.

Accès aux droits et citoyenneté

Le groupe d'appui aux animateurs des Forums Permanents de l'Insertion du Nord, co-animé par l'Uriopss et la FCSN, s'est réuni à sept reprises en 2015. Ces rencontres permettent aux animateurs, à fortiori dans le cadre de leur prise de fonction,

de se familiariser avec la démarche et les possibilités d'animation au sein des forums. En 2015, les échanges ont abouti à la mise en place d'une formation de 3 jours sur la gestion des situations de tension et de conflit. Les 10 participants - animateurs et représentants des allocataires - sont repartis avec des outils de communication non violente, des réflexions à mener sur le poste d'animateur ou dans le cadre d'un projet professionnel, de nouvelles manières d'approcher les situations de conflit et l'envie de transmettre ces échanges aux autres participants des forums.

2015 aura également été l'année de parution du premier numéro du Journal des forums permanents de l'insertion du Nord, outil de communication visant à valoriser à la fois la démarche départementale appuyée par l'Uriopss et la FCSN, mais également les réalisations des forums ainsi que leur impact auprès des participants et des partenaires. Ce premier numéro a permis de mieux identifier les animateurs ainsi que les démarches, et de mettre en avant des actions phares sur chacun des territoires, telles qu'un forum sur la mobilité, une émission de radio ou des documentaires réalisés avec les participants des forums, un théâtre-forum sur les violences conjugales, la sensibilisation aux métiers de l'artisanat... Les retours des partenaires ayant été très positifs, les contributeurs ont décidé de poursuivre la rédaction du journal en éditant deux numéros par an.

Localement, l'Uriopss s'investit dans les collectifs interassociatifs des forums permanents de l'insertion sur les territoires du Douaisis, du Valenciennois et de l'Avesnois.

En ce qui concerne la mobilité, l'Uriopss a appuyé les démarches de mobilisation d'un collectif d'associations et de mouvements politiques et syndicaux, dont font partie le MNCP [Mouvement national des chômeurs et précaires] et Agir contre le chômage, dans le cadre de la fin de la gratuité des transports en commun sur la Métropole lilloise. Il s'agissait à la fois d'informer les usagers des transports publics, d'alerter sur les impacts [mobilité et recherche d'emploi, handicap...] et de mobiliser les personnes concernées.

Développement local et soutien aux initiatives locales

L'Uriopss co-anime avec l'association Germinal quatre plateformes de soutien aux initiatives locales sur les arrondissements du sud du Département du Nord. Ces rencontres mensuelles ont pour objectif de soutenir et de promouvoir les projets d'habitants et/ou d'associations sur les territoires. Des associations locales, des travailleurs sociaux, des partenaires institutionnels et des porteurs de projets y participent pour mettre en réseau leurs ressources, développer la mutualisation des moyens, garantir l'expression et l'écoute des personnes, respecter l'identité des

porteurs de projets, et accompagner et orienter les porteurs de projets.

Chiffres clés 2015...

- 43 réunions,
- 50 projets accompagnés,
- 9 395€ de subventions/prêts accordés [6 projets financés].

L'Uriopss a poursuivi son engagement au sein de l'IS 59 et de l'Alvs 62.

Focus sur...

· les commissions DSL dans l'Avesnois et le Valenciennois

En Sambre Avesnois, une réflexion est en cours autour des enjeux d'expression des personnes, et des groupes d'échange de pratiques à l'échelle de l'arrondissement sont envisagés autour de l'accueil dans les établissements et services.

Dans le Valenciennois, l'Uriopss a accompagné l'expérimentation de la grille d'évaluation d'actions DSL et son adaptation au territoire.

Formations et accompagnements

Formations

Focus sur...

· la formation « Souffrance psychique et Insertion »

Dans le cadre de la convention de l'Uriopss avec le Département du Nord, Hervé Lecomte anime depuis plusieurs années une formation « Souffrance psychique et Insertion » pour faciliter le repérage de situations de souffrance psychique et développer les capacités d'accueil et d'écoute des bénévoles et salariés qui y sont confrontés. Les stagiaires de 2014 ayant exprimé le besoin d'aller plus loin sur cette thématique, le service Formation de l'Uriopss a recontacté les participants des sessions antérieures pour leur proposer un module complémentaire intitulé « Souffrance psychique, douleur morale et travail d'insertion ». La prise en compte des attentes et nouveaux besoins à l'issue des stages de formation et le partenariat avec l'équipe de formateurs permettent ainsi de développer des parcours de formation intégrés et cohérents pour accompagner l'évolution des pratiques d'accueil et d'accompagnement.

Accompagnements

Fin 2014, l'Uriopss a été interpellée par des collectifs d'appui et d'accompagnement aux populations Roms afin de porter une demande de subvention com-

mune auprès du Conseil régional. Cette démarche a abouti à la création d'un fonds alimenté par le Conseil Régional, la Fondation Abbé Pierre et l'Uriopss, destiné au financement de projets portés par les collectifs. Au-delà de la gestion du fonds [construction d'un projet global, montage et suivi financier, identification des projets éligibles, suivi, évaluation et bilan des actions], l'Uriopss a également apporté un appui technique aux collectifs, de manière collective ou individuelle. Au total, ce sont huit projets qui ont pu être soutenus grâce au fonds dont les principales concrétisations sont :

- des actions permettant « d'aller vers » et de « faire avec » les Roms, contribuant par la participation et l'accompagnement du cheminement des personnes à mettre en œuvre des actions en lien avec la réalité des personnes, des campements et des territoires,
- des projets conviviaux et participatifs permettant de nouer de premiers contacts pour aborder des questions de fonds : le logement, la maltraitance des femmes, la scolarisation, les revenus, l'emploi ou encore des sujets d'actualité, tels que les attentats de janvier 2015 en France ou des situations d'urgence humanitaire,
- une forte mobilisation bénévole mais une structuration et un ancrage partenarial des collectifs à poursuivre.

Les activités artistiques et l'animation de temps conviviaux, notamment, ont été mobilisées comme leviers pour aller à la rencontre des populations Roms sur les campements et leur proposer des activités en dehors des campements à la rencontre des autres habitants, contribuant ainsi au partage entre cultures et à une meilleure compréhension de l'autre, principes fondamentaux à l'inclusion sociale et l'exercice de la citoyenneté [fiche 86256]. Par le soutien aux initiatives des collectifs, l'Uriopss

a développé ses liens avec l'Inter-collectifs Roms 59/62 avec lequel elle a organisé le 30 janvier 2016 un événement de valorisation de l'engagement et des actions des collectifs auprès des populations Roms, dont vous retrouverez le retour sur le site internet [fiche 86141].

www.uriopss-npdc.asso.fr

149 fiches ont été élaborées et diffusées sur le site de l'Uriopss pour commenter des sujets d'actualité ou des informations nationales ou régionales relatifs à la lutte contre les exclusions : organisation de la sélection régionale de la Coupe du Monde de foot des sans-abris, contribution interassociative à l'évaluation du PDALPD 62, suivi de la réforme du droit d'asile, précarité et l'accès aux soins, tarification sociale de l'eau, suivi du Plan Pauvreté, mobilisation dans le cadre de la veille saisonnière 2015-2016, communication d'appels à projets...

Quelques dates...

Mars : contribution avec MDM, le CSI de Lille Sud, MSL et l'ABEJ sur la prise en compte des populations en difficultés dans l'accès à la vaccination [pour avis de la CRSA sur le PRAVA],

11 mai : Forum de lancement des Ateliers citoyens départementaux « *Agir pour l'égalité, contre les discriminations* »,

Juillet, octobre et décembre : commissions de sélection des appels à projets CADA Nord et CPH Nord et Pas-de-Calais,

10 septembre : organisation avec le Carrefour des Solidarités d'un temps d'échange à Dunkerque sur le soutien aux initiatives locales « *De l'idée à l'émergence d'un projet de développement social local : comment y arriver ?* »,

10 octobre : appui à l'organisation du Forum des associations et du bénévolat sur Le Quesnoy.

Les perspectives 2016

En 2016, seront poursuivies les actions de représentation et d'animation du secteur, en lien avec les chantiers nationaux et les politiques publiques d'insertion, notamment autour de :

- la prise en compte des problématiques de santé, notamment liées aux addictions et à la santé mentale : construction de modules de formation [addictions et usage de produits, prise en compte des psycho-traumatismes dans la posture d'aide et d'accompagnement...], temps d'échange de pratiques et témoignages d'experts, lien avec le logement [précarité énergétique et santé, logement accompagné],
- la réflexion sur les nouvelles formes d'habitat et sur l'accès aux droits en matière de logement,
- la poursuite de l'accompagnement débuté en fin d'année sur la structuration d'un SIAO unique départemental dans le Nord,
- le suivi du Plan pauvreté en région, notamment en matière de lutte contre le surendettement, de logement et d'accueil petite enfance,
- l'accompagnement des associations dans les changements de paradigme du fait des évolutions des politiques publiques, du contexte réglementaire et socio-économique ●

Les services

Marine Réquillart, directrice adjointe de l'Uriopss, Valérie Delaet, responsable du service Juridique et ressources humaines et Mathilde Le Bihan, responsable du service Vie associative et formation des acteurs

m.aubert@uriopss-npdc.asso.fr - v.delaet@uriopss-npdc.asso.fr - m.lebihan@uriopss-npdc.asso.fr

Principaux éléments de contexte et enjeux

Les adhérents de l'Uriopss sont confrontés à un certain nombre d'enjeux parmi lesquels :

- Les échéances pour les établissements et services ont augmenté en nombre et constituent de ce fait de véritables défis pour chacun. Les premiers rendez-vous portés depuis plusieurs années voient leur réponse ou leur émergence en 2016 :
 - le renouvellement des autorisations avec notamment le rendu des rapports d'évaluation externe,
 - la mise en œuvre de la loi cadre ESS qui vise une meilleure reconnaissance de ce secteur et le développement économique, social et environnemental [équitable] des territoires. Cette loi implique une nécessaire prise en compte des acteurs associatifs dans le processus de structuration du secteur avec désormais la création d'entreprises sociales d'utilité sociale,
 - de nouvelles perspectives émergent en 2015 avec l'adoption le 11 décembre 2014 du programme régional FEDER - FSE 2014-2020, levier d'accompagnement du développement et des restructurations sectorielles mais également de développement de politiques spécifiques en particulier à l'égard des jeunes.
- En 2015, le cadre réglementaire et législatif impacte les associations employeuses au regard du droit du travail, de la gestion des ressources humaines et des budgets. Citons notamment : • les suites de la mise en application de la loi de sécurisation de l'emploi du 14 juin 2013 avec la complémentaire frais de santé • les Lois Rebsamen et Macron dont l'objectif est de moderniser et de renforcer le dialogue social ainsi que de favoriser l'emploi et d'améliorer la prise en compte de la santé • l'ordonnance du 29 janvier 2015 qui est venue clarifier le dispositif de durée minimale de 24 heures pour les temps partiels. Ces données ont un impact économique qui alourdissement les charges faute de reprise financière, ces coûts, notamment en raison d'un financement plafonné placent les associations dans d'énormes difficultés de trésorerie.

Tout cela a pour conséquences de mettre les associations sous pression :

- crainte de devoir engager des restructurations mais surtout celle d'être confrontées, pour des raisons de réorganisation ou de fermeture, à des licenciements économiques,
- nécessité de manager autrement les équipes dans ce contexte particulier,

- nécessité de poursuivre la structuration des politiques de gestion des ressources humaines, en se dotant d'outils RH adaptés [fiches de postes, délégations] et en mettant en œuvre les outils liés à l'évaluation des compétences et à la formation professionnelle [entretiens d'évaluation et professionnels],
- nécessité pour les associations de repenser leurs modes de communication et de négociation avec les instances représentatives du personnel.

Les associations sont confrontées à des situations de tension qui peuvent se transformer en véritable crise traduisant des problématiques économiques, de gouvernance et organisationnelles.

De même, elles doivent s'interroger sur des processus de restructurations sectorielles et internes donnant lieu à la recherche de coopérations pouvant aller jusqu'au rapprochement.

Ces situations entraînent des relations tendues au sein des établissements et services mais aussi entre les associations et les pouvoirs publics en raison de l'insécurité créée. Aujourd'hui, le climat social devient un enjeu de gestion. L'absentéisme en est le révélateur.

Le droit social, une montée en puissance

La veille en droit social, pour les adhérents, prend plusieurs formes : • la permanence juridique téléphonique • la diffusion d'informations [partie droit social du document conjoncturel, circulaires, réalisation de réunions gratuites d'information].

La permanence juridique, des questions tout azimut

En 2015, 697 questions [contre 414 en 2014 et 593 en 2013] ont été formulées dans le cadre de la permanence téléphonique par 212 associations, établissements et services différents [contre 169 en 2014 et 174 en 2013]. Cette augmentation du nombre de sollicitations témoigne des besoins et des attentes des adhérents dans ce domaine. Il a été possible d'y faire face par le recrutement, en janvier 2015, d'une nouvelle juriste au sein du service permettant ainsi une plus grande amplitude dans le cadre de la permanence juridique.

Les questions posées portent sur les thèmes récurrents que sont la conclusion du contrat de travail, la rémunération, la durée et l'aménagement du temps de travail, la rupture ou encore la complémentaire frais de santé avec, en 2015,

une prédominance pour les questions relatives à la rémunération et un regain de questions liées aux complémentaires santé. La nature de ces questions est donc fortement liée à l'actualité avec à la fois l'obligation de mettre en place, au plus tard au 1^{er} janvier 2016, une mutuelle au sein de chaque association et le contexte budgétaire contraint.

Une information et une animation renforcées

La diffusion d'information et l'organisation de réunions spécifiques ont été nécessaires pour faire face à l'actualité. Vingt circulaires ont été envoyées en 2015 [contre 12 en 2014 et 6 en 2013]. L'envoi de ces circulaires dépend de l'actualité conventionnelle des CCNT du 31 octobre 1951 [complémentaire santé x2, réévaluation du minimum conventionnel, indemnités kilométriques x2], du 15 mars 1966 [complémentaire santé, congés familiaux et exceptionnels, métiers], de l'aide à domicile [prévoyance, complémentaire santé et risques psychosociaux et valeur de point] et des accords CHRS [complémentaire santé et grille EJE]. Parmi les vingt circulaires, six ont porté sur les thématiques suivantes : le SMIC, la durée minimale du travail à temps partiel, les contrats de génération [deux circulaires envoyées sur ce thème], la DSN et les stagiaires. Comme chaque année, l'Uriopss Nord - Pas-de-Calais a co-rédigé la partie « mesures sociales » du document conjoncturel en lien avec l'Uriopss Rhône-Alpes. En 2015, ont eu lieu également trois réunions d'information auxquelles ont été invités un certain nombre d'intervenants : deux portant sur les complémentaires frais de santé auxquels ont participé les organismes de prévoyance complémentaire frais de santé du Club des partenaires, une sur les stages.

Un appui permanent en droit social

Depuis 2012, l'Uriopss a mis en place des conventions d'appui au long cours. Ce type d'inter-

vention s'adresse principalement aux structures qui ont besoin d'une expertise en droit social et qui ne peuvent pas se doter de cette compétence en interne. Ces adhérents ont ainsi sollicité le service juridique RH en vue d'un appui renforcé et sur-mesure de l'Uriopss en termes de veille légale et conventionnelle, de relecture juridique de documents, d'analyse et de conseils par rapport à des situations données en lien avec la gestion du personnel. L'année 2015 a marqué une nette augmentation de ces sollicitations.

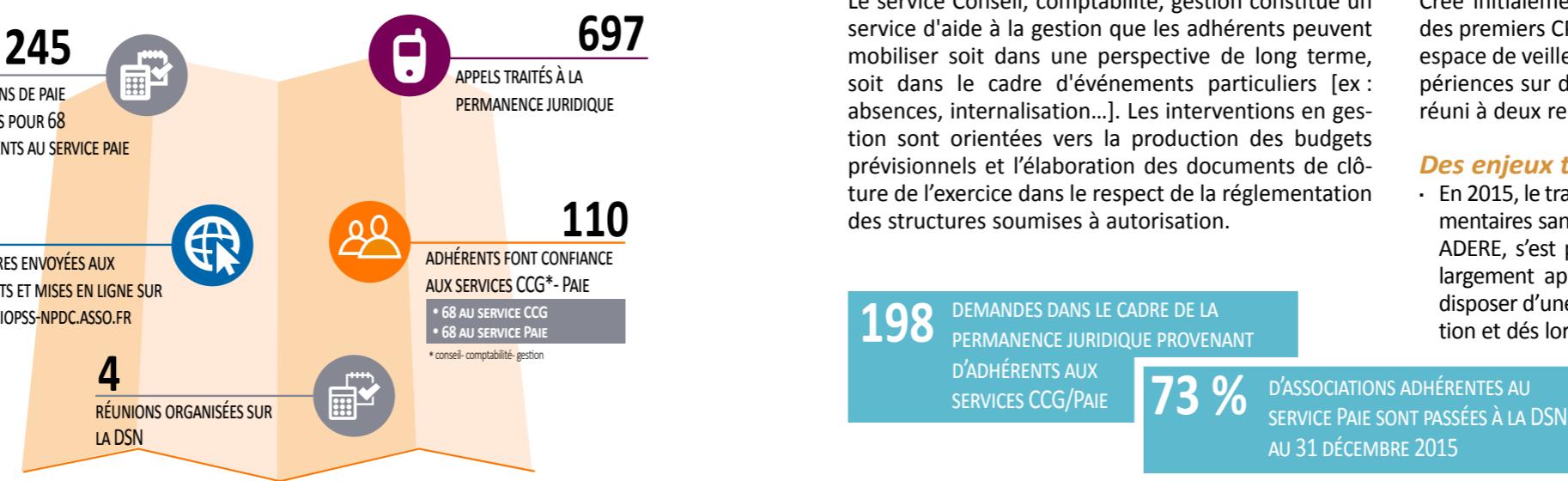
La gestion de la paie à l'heure de la DSN

En 2015, soixante-dix-neuf associations adhérentes ont eu recours au plateau technique paie pour une gestion de 18 559 bulletins de paie. Il est à noter que le service peut intervenir sur site, dans les associations, pour la gestion de la paie. En 2015, ce fut le cas pour un adhérent. Le service a par ailleurs assuré, en gestion de la paie, une action de formation sur-mesure à la demande d'adhérents.

Le renforcement des complémentarités entre services CCG et/ou paie et la permanence juridique doit se poursuivre afin de sécuriser les pratiques internes des adhérents, de garantir une cohérence dans les réponses ainsi qu'une approche globale dans le conseil apporté. Les services ont renforcé la qualité de l'accompagnement et du suivi de la réalisation des payes. Le nombre de demandes provenant des adhérents ayant conventionné avec les services paie, le CCG ou les deux se maintient [en 2015, 198 demandes proviennent des adhérents CCG/paie contre 202 en 2014]. Ces demandes sont portées par 54 associations, établissements ou services différents adhérent à la fois au service paie et au CCG [contre 38 en 2014 et 30 en 2013]. Les demandes de ces adhérents représentent en 2015 un peu moins du tiers de l'ensemble des demandes contre environ la moitié en 2014.

Les fonctions comptables

Le service Conseil, comptabilité, gestion constitue un service d'aide à la gestion que les adhérents peuvent mobiliser soit dans une perspective de long terme, soit dans le cadre d'événements particuliers [ex : absences, internalisation...]. Les interventions en gestion sont orientées vers la production des budgets prévisionnels et l'élaboration des documents de clôture de l'exercice dans le respect de la réglementation des structures soumises à autorisation.



En 2015, une fonction de veille a été renforcée en raison des difficultés budgétaires des établissements et services confrontés à la fois à des obligations particulières [dépôt d'un dossier d'évaluation externe] et à des exigences administratives de plus en plus précises. L'accent a été mis sur le suivi des procédures budgétaires et l'implication lors des débats contradictoires, sur la fixation du tarif, sur l'examen du compte administratif... L'Uriopss a renforcé le suivi des dossiers pour améliorer la technicité, avoir une vision plus globale des enjeux notamment pour les dossiers plus complexes. Après une phase de consolidation, c'est une meilleure capacité d'intervention qu'il faut organiser et proposer des accompagnements plus adaptés. En effet, bien que le nombre de dossiers de suivi soit passé de 65 [en 2014] à 68 [en 2015], l'activité en suivi de gestion continue à diminuer. Ce phénomène résulte de fusions et de rapprochements d'associations. La restructuration de l'équipe a pris plein effet avec un redimensionnement et un approfondissement des travaux. Le pilotage interne a été renforcé. Il est à noter qu'en 2015, le service a assuré une formation de 2,5 jours auprès d'un membre du Club des Partenaires sur la compréhension du secteur social et médico-social, ses principaux enjeux et les mécanismes financiers.

En 2016, les structures vont être sollicitées à entrer dans un CPOM et les règles du jeu en matière de tarification sont en cours de réformation. Dans ce contexte, le service doit renforcer son approche pour être plus stratégique.

Le modèle économique des associations, une nouvelle donne pour les adhérents et le club CPOM

Créé initialement dans le cadre de la mise en place des premiers CPOM, le club constitue, aujourd'hui, un espace de veille collective et d'analyse de retours d'expériences sur des enjeux d'actualité. En 2015, il a été réuni à deux reprises : le 2 juillet et le 26 novembre.

Des enjeux techniques

• En 2015, le travail engagé sur les stagiaires, les complémentaires santé et sur l'Ad'AP, avec comme partenaire ADERE, s'est poursuivi. Chacun de ces dossiers a été largement approfondi permettant aux adhérents de disposer d'une analyse complète et précise de la situation et dès lors de se mettre en capacité de mener les débats en interne [complémentaire santé] et en externe avec les pouvoirs publics [Ad'AP]. Pour chacun de ces dossiers l'Uriopss a élaboré des axes de travail.

- Sur l'accessibilité universelle, des accords ont été passés avec l'APHAM et avec l'APF pour aider les adhérents à procéder à leur diagnostic. L'Uriopss a organisé trois réunions en février 2015 [Arras, Lille et Calais] pour expliquer le contenu réglementaire et permettre à chaque structure de déposer, dans les délais, ses attestations d'accessibilité ainsi que ses plans de financement pour la mise aux normes. Cela a permis aux adhérents de disposer à la fois d'un logigramme du processus de suivi du dossier ainsi que d'un circuit d'analyse pour la gestion du patrimoine en vingt axes [fiche 81528]. Ce travail a engagé le débat sur les locaux et s'est prolongé sur le questionnement de la gestion du patrimoine associatif. Un rapport a été remis aux pouvoirs publics sur les modes d'habitat. Le rapport d'étude a présenté des expériences d'adhérents sur les secteurs personnes en situation de handicap, personnes âgées et psychiatrie. Les réponses en matière d'habitat alternatif ont été analysées après un travail de comparaison international.
- La taxe transport : les règles d'assujettissement au versement transport ont pris leur plein effet en 2015 en raison du rétrécissement des conditions d'exonération du versement transport pour les associations et fondations. Il faut noter que la taxe transport interstitielle n'a pas été validée par la région. L'Uriopss a pris toute sa place dans le débat, il reste que le cadre juridique a été revu avec l'abrogation de l'article 17 de la loi de finances rectificative de 2014. En 2015, l'Uriopss continue à être mobilisée sur ce sujet [fiche 80045].
- Pour ce qui est des complémentaires santé, un suivi attentif a été mené par l'Uriopss tant en ce qui concerne les règles juridiques que l'échéancier. Des réunions ont été organisées avec le club des partenaires à Lille et à Arras les 17 février et 7 mars.

Des enjeux stratégiques budgétaires

Les instances de l'Uriopss ont décidé de travailler sur l'analyse stratégique des données budgétaires des établissements et services afin de disposer de règles du jeu et d'objectifs clarifiés. Interrogées par les indicateurs relatifs à la gouvernance, à la solidité financière des structures et à la mise en place d'un référentiel relatif à l'activité, les associations ont constaté la lourdeur du travail engagé et ont remis en cause la pertinence et l'efficacité de ce travail. En effet, chaque financeur pose ses propres exigences aux associations confrontées à renseigner les indicateurs obligatoires et les demandes spécifiques. Dans le Pas-de-Calais, le collectif de têtes de réseau a continué à remonter les informations et à interpeller le Conseil départemental sur la viabilité du travail engagé. C'est ce collectif [APF, FEHAP, FHF, SYNERPA et Uriopss] qui a organisé une réunion d'information, le 17 février, sur les systèmes d'informations dans le secteur médico-social. Les

travaux de la CNIL sur la protection de l'usager et la place des personnes dans les parcours de santé ont permis d'éclairer les témoignages d'adhérents ayant mis en place des outils de gestion de dossier unique de l'usager et le déploiement de la télémédecine en EHPAD. De ces travaux, il s'avère que le système d'information est structurant. Les réflexions ont permis aux professionnels d'aborder le traitement des données personnelles, données par définition sensibles, de formaliser un guide des parcours à partir d'un pilotage stratégique et opérationnel. Ces travaux ont permis d'engager l'analyse des expérimentations de l'ANAP et de différents outils tels GALAAD. Les participants se sont inscrits dans la feuille de route du GCS MATISS dédié aussi aux ESMS. En conclusion, la révolution numérique apporte une transformation radicale du système de santé d'autant que le citoyen-usager peut entrer, en raison des évolutions technologiques, dans une santé-connectée. Le numérique introduit une véritable rupture dans l'accompagnement des personnes et dans le système de santé. Il est un facteur clé de la transformation des systèmes mais restent posées des questions éthiques majeures.

Un nouveau défi lié à des budgets en baisse

L'actualité en matière budgétaire a perturbé les débats sur les politiques sociales et a donné lieu à une réunion du club CPOM le 2 juillet 2015. Si les questions traditionnelles ont pu être abordées : réforme de la formation professionnelle, stage de formation et expérimentation en matière de nouvelles formes d'habitat, l'actualité liée à la situation économique des établissements et services a dépassé le traditionnel débat sur les indicateurs de gestion. L'Uriopss s'est engagée dans un travail d'analyse de l'évolution des modèles économiques des établissements et services. Les charges des ESSMS ont explosé, elles ont été analysées. Il fallait aborder les conséquences, les contraintes économiques. Les premiers entretiens avec les Conseils départementaux mais aussi les débats sur la loi de finances rectificative de la loi FSS avec la maîtrise des dépenses de santé et la loi de modernisation du système de santé sont venus bousculer les modèles sociaux-économiques associatifs.

La marche vers le CPOM obligatoire prenait forme dans un contexte où l'administration déclinait de nouvelles feuilles de route avec la généralisation des tableaux de bord de la performance, les travaux ENC, EHPAD, AHI et SAAD et enfin le projet Serafin-PH. Les différentes circulaires de tarification des secteurs pointaient le rythme des réformes. La journée de rentrée sociale en octobre 2015 a permis de présenter un rapport d'étonnement à partir de situations de crises constatées depuis le début de l'année. De

nombreuses associations, après avoir consommé leurs réserves se sont retrouvées dans une impasse et en cessation de paiement. L'Uriopss est revenue en permanence sur les délais de paiement des associations. Les travaux lors de la journée de rentrée sociale ont mis l'accent sur trois points : la nécessité d'une maîtrise technique des budgets avec un encadrement juridique des CPOM, une analyse de l'impact des restrictions budgétaires sur l'emploi et sur la qualité du service, enfin la mise-en-œuvre de réponses complémentaires et non substitutives aux établissements. Une méthode de travail a été par ailleurs mise en place pour accompagner les adhérents et un suivi par secteur a été organisé. L'Uriopss a collecté auprès de ses adhérents les éléments d'analyse afin de les porter devant les pouvoirs publics. Un document a été mis en ligne afin d'étayer les constats. L'Uriopss a rendu compte des travaux engagés par l'Uniopss sur les volets santé, social et médico-social du projet de financement de la sécurité sociale et du projet de la loi de finances. Le champ d'analyse a porté sur 10 missions et 12 programmes, il a inclus la vie associative et les dépenses des collectivités.

Les enjeux métiers

Les syndicats d'employeurs

En 2015, l'Uniopss a engagé un travail sur les syndicats d'employeurs. L'Uriopss a participé à la réunion organisée le 26 août sur le lien syndicat-employeur / mouvement et a rédigé le rapport introductif portant sur l'histoire des syndicats d'employeurs, leurs nouvelles missions, leurs rôles en tant que branche professionnelle, l'articulation avec le réseau Uniopss-Uriopss. Le congrès 2016 à Montpellier a approfondi cette thématique en vue d'élaborer des stratégies communes. L'Uriopss a participé aux travaux de l'UDES qui a le statut d'organisation multi-professionnelle, suite aux lois de 2014 relatives à la formation professionnelle et à l'économie sociale et solidaire. Elle devient un interlocuteur de référence dans l'enjeu de la formation ainsi que dans celui des prud'hommes. Tout au long de l'année il a été question de s'impliquer dans le cadre de la réforme de la formation et l'installation du CREFOP. Ainsi, une réunion a été organisée le 15 octobre avec les candidats aux élections régionales. En fin d'année, la question de la réorganisation de la délégation UDES Grande région a été abordée. Un point particulier est à retenir : le projet de dialogue social territorial dans l'ESS.

Le COS services à la personne [contrat d'objectifs sectoriel]

Après avoir participé, en 2013, aux travaux du COS sanitaire et social, l'Uriopss a été conviée, en 2015, aux travaux relatifs au COS SAP qui traduit les enjeux

en termes de formation propres à ce secteur. Quatre réunions ont eu lieu avant la signature par les différentes parties et notamment l'Uriopss, elles ont porté sur l'analyse des dix-neuf fiches actions ayant trait à cinq leviers : l'attractivité des métiers, la formation et la qualification tout au long de la vie, l'anticipation des mutations et de l'accompagnement des évolutions socio-économiques, l'émergence des activités et des métiers de demain, la transformation écologique et sociale du développement durable [silver économie]. Suite à la présentation au comité régional de l'emploi de la formation et de l'orientation professionnelles [CREFOP], il a été procédé à la signature du COS élaboré dans le cadre du contrat de plan régional de développement des formations professionnelles. Le COS Services à la personne va affiner le contexte économique du service concerné autour de trois modes d'emploi complémentaires : l'emploi direct, l'emploi salarié et l'emploi mandataire. L'objectif du COS est de rendre les métiers de l'aide à domicile attractifs et d'accompagner les salariés dans une logique de professionnalisation.

Les stagiaires

L'Uriopss a organisé une réunion le 9 juin 2015 à laquelle ont été conviés les adhérents avec la participation d'UNAFORIS, du Conseil régional, de l'Université de Lille II et d'un avocat spécialisé. En amont, un questionnaire en ligne avait été envoyé au réseau afin d'identifier leurs pratiques en matière de stages. Les résultats de l'enquête ont été consolidés et ont constitué la base d'échanges de la réunion. Un dossier a également été élaboré et transmis aux pouvoirs publics : Conseil régional, Conseils départementaux, ARS. Celui-ci figure sur le site de l'Uriopss [fiche 83851].

Le service civique

De par les valeurs de solidarité et de citoyenneté qu'il défend depuis toujours, le réseau Uriopss-Uriopss a souhaité s'engager dans ce dispositif et ainsi participer au renforcement de la cohésion sociale à travers le développement de l'engagement des jeunes. Depuis le 2 septembre 2015, l'Uniopss est agréée pour accueillir et mettre à disposition auprès de son réseau [Uriopss, Adhérents nationaux et leurs adhérents respectifs] des volontaires en Service Civique.



UNIOPSS

Le réseau pour développer les solidarités

SERVICE CIVIQUE

DES VALEURS, UN ENGAGEMENT

Les missions pouvant être confiées doivent participer à la lutte contre les exclusions, à l'accompagnement des personnes en situation de handicap, à la mobilisation contre l'isolement des personnes âgées, à l'amélioration de l'accueil et de l'accompagnement des patients dans les services de santé, à la valorisation des pratiques associatives, au renforcement du lien social...

Pour faciliter l'intégration du volontaire, le réseau propose un accompagnement dans toutes les étapes du processus de mise à disposition : définition de l'offre de mission, gestion administrative, recrutement, formation civique et citoyenne du volontaire, mise en place du tutorat... [toutes les informations figurent sur la fiche 84431].

En 2016, un tableau de bord sera réalisé pour déterminer les missions et les attributions relevant de l'Uniopss et des Uriopss. Le principe est de déconcentrer en région certaines missions et en particulier l'accompagnement des adhérents et des stagiaires pour être dans l'interface au plus près des besoins.

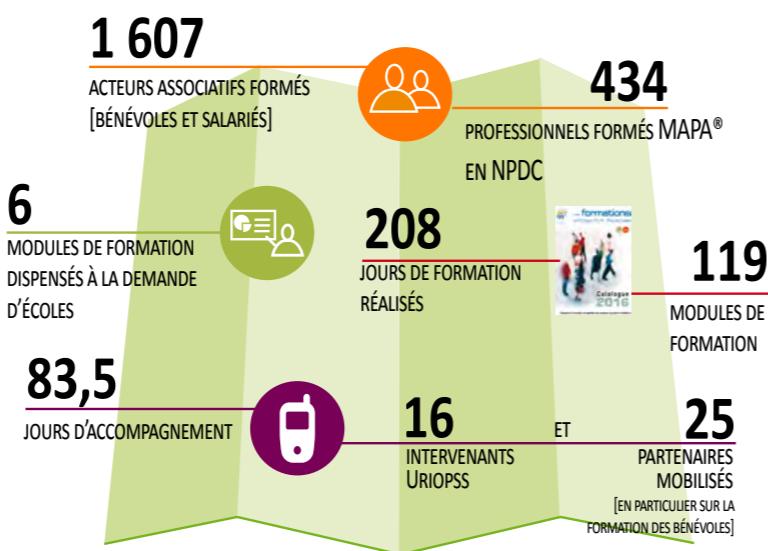
● La formation des acteurs associatifs, nouvelles règles et incidences sur l'Uriopss

L'Uriopss a poursuivi sa participation aux travaux nationaux de la commission formation. Elle s'est impliquée dans le séminaire national des services formation du réseau Uniopss-Uriopss des 4 et 5 février 2015. Ce rendez-vous annuel a permis, en 2015, d'échanger sur les impacts de la réforme avec les directeurs d'Unifaf et d'Uniformation : certification, mise en place de la plateforme collaborative, évolution des modes de gestion administrative de la formation, nouveaux outils [formations à distance]. L'enjeu a été pour l'Uriopss Nord - Pas-de-Calais d'anticiper les évolutions de la loi tant sur l'organisation et la gestion des organismes de formation que sur l'évolution des modules de formation eux-mêmes, qui doivent répondre à de nouvelles règles. Le 17 septembre, l'Uriopss a participé à la journée régionale des adhérents Unifaf « *Faire de la réforme un levier au service du développement associatif* ». L'adaptation de l'offre de services de l'OPCA, le droit au parcours et les responsabilités de l'employeur étaient au cœur des débats.

Enfin, une réflexion particulière a été menée fin 2015 avec la Picardie pour dresser l'état des lieux des activités formation et identifier les chantiers communs à porter.

Les formations 2015 en quelques chiffres

- 1607 acteurs associatifs salariés et bénévoles et 224 étudiants formés,
- 119 modules de formation,
- 208 jours de formation inter associative ou sur-mesure.



La formation professionnelle continue, levier pour accompagner les mutations

En 2015, 102,5 jours de formation ont été mis en place. Les formations ont concerné :

- 869 stagiaires,
- 20 modules en inter-associatif pour un total de 44,5 jours,
- 20 modules sur-mesure réalisés chez les adhérents pour un total de 38,5 jours,
- 6 conventions passées avec des écoles de formation [CRFPE, ARF/EESTS, UFCV] pour un total de 9,5 jours,
- 4 sessions de formation mises en place dans le cadre d'une action financée par l'ARS pour un total de 8 jours [cf page 49],
- 2 modules réalisés pour le compte de l'Uriopss Picardie pour 2 jours.

Les spécificités propres au secteur social et médico-social autorisé

Parmi les thématiques couvertes cette année, on retrouve notamment :

- l'environnement, les évolutions du secteur social et médico-social et leurs incidences sur la gouvernance, le pilotage et les métiers,
- les situations et droits des personnes : promotion de la bientraitance, protection de l'enfance, troubles de la maladie d'Alzheimer et pathologies apparentées, optimisation de la prise en charge des résidents en EHPAD...
- les enjeux du travail social : écrits professionnels, secret professionnel...

La formation, investir pour l'avenir

Quarante-sept jours ont été consacrés à la formation des professionnels des établissements et services adhérents sur les enjeux et pratiques liés :

- au droit social : les fondements du droit du travail, maîtrise des conventions collectives du 15 mars 1966, du 18 avril 2002 et du 21 mai 2010,

• à la gestion du personnel : recrutement, sécurisation du recours au CDD, pratique de la paie, optimisation de la gestion des congés payés, exercice du droit disciplinaire, outils RH pour managers, entretien annuel d'évaluation, GPEC,

- aux fonctions de gestion : tenue et clôture de la comptabilité des associations et ESMS autorisés, compréhension du secteur et de ses principaux enjeux et mécanismes financiers, analyse des fonds associatifs, PPI.

En 2015, la poursuite des petits-déjeuners d'actualités sociales a permis d'aborder les nouveautés législatives, conventionnelles et jurisprudentielles sous un format souple et adapté aux enjeux et disponibilités des adhérents. Plusieurs thématiques ont ainsi pu être présentées et débattues telles que la gestion du temps partiel et la procédure de licenciement pour inaptitude.

La formation MAPA® s'installe en Nord - Pas-de-Calais

L'Uriopss propose depuis trois ans, à ses adhérents, une formation atypique pour anticiper, prévenir et désamorcer les comportements agressifs dont peuvent faire preuve certains publics en situation de tension, de violence. Proposé depuis 1992 dans de nombreux pays, notamment Outre-Atlantique, ce module est animé par le Crisis Prevention Institute [CPI]. Vocabulaire et grilles d'analyse partagés, méthodes bienveillantes, conseils et réponses graduées sont autant d'outils transmis pour évaluer les risques et limiter le recours aux interventions physiques. A la fois espace d'apprentissage, de ressourcement et d'échanges, la formation MAPA® a déjà séduit 434 professionnels et va être étendue dans d'autres régions.

L'année 2015 a permis le renouvellement des « *accréditations formateurs* » pour vingt salariés formés en 2013-2014 et l'accréditation de quatorze nouveaux formateurs certifiés.

La formation, levier pour soutenir la vie associative et le développement social local

Les trois conventions, signées respectivement avec la région et les deux départements, ont permis à l'Uriopss et à ses partenaires* de maintenir, en 2015, une offre de formations gratuites de qualité, au service des bénévoles et de leur engagement associatif. Ainsi, 67 modules ont été mis en place pour un nombre total de 105,5 jours. Ils ont concerné 962 acteurs associatifs [753 bénévoles et 209 salariés] investis dans 287 associations. Parmi les modules de formation les plus sollicités, on retrouve en 2015 :

• Bénévoles dirigeants :

Création et gestion d'une association [gouvernance et gestion financière], actualité du secteur social et médico-social, relations avec les pouvoirs

publics, pouvoirs et responsabilités des dirigeants, projet associatif et place des bénévoles, communication, montage et évaluation de projet, animation de réunions...

• Bénévoles et/ou salariés investis sur des missions d'accompagnement des personnes vulnérables :

Souffrance psychique, douleur morale et travail d'insertion, précarité énergétique et mal-logement, les lois et les droits des demandeurs d'asile, accompagnement et soutien à la parentalité, anticiper les moments de tension et de conflit, le développement social local [DSL], démocratie et élections, les outils d'évaluation de l'accompagnement social, le revenu de solidarité active et les politiques départementales d'insertion, accueil écoute de la personne en situation d'illettrisme, le surendettement des particuliers, l'accès aux soins et à la santé des personnes en situation de précarité, l'accompagnement des mineurs isolés étrangers sur le Littoral, le dispositif FSL, renforcer la solidarité intergénérationnelle au travers de la lecture, troubles de la maladie d'Alzheimer et pathologies apparentées comment aider ?...

Le CDTU d'Arras a ouvert ses portes, le 23 janvier après-midi, pour un temps de rencontre et d'échanges autour de la formation des bénévoles. Cette rencontre a permis de faire le point sur les besoins repérés et les réponses possibles dans un contexte de renouvellement de la Convention Pluriannuelle d'Objectifs [CPO] avec le Conseil départemental du Pas-de-Calais. Deux nouvelles fiches action ont ainsi été rédigées afin de repérer les enjeux et les moyens du soutien à l'engagement bénévole.

En 2015, le développement de la formation des bénévoles a été rendu possible grâce notamment :

- à l'articulation avec le travail de la plate-forme germinal et de la Fabrik à projets,
- au partenariat avec l'UDAF 62 autour de formations sur mesure pour les bénévoles du programme « *Lire et faire lire* »,
- aux sollicitations de plusieurs collectivités territoriales et acteurs locaux [Avion, Isbergues, Sin Le Noble, Caudry en particulier],
- ou encore à la mobilisation d'adhérents sur des projets spécifiques nécessitant l'intervention de formateurs extérieurs [coopération, révision du projet politique, renouvellement des instances...].

* Pour être en capacité de proposer une telle offre, l'Uriopss travaille en étroite collaboration avec un réseau d'acteurs de la formation en région : • ACTION • Colline Acepp • Yvonne Chenouf • Culture et Liberté • EUROSOC • GAP • Hervé Lecomte • Innovation et Développement • Solida Douaisis • Karine Szeremeta • David Tabary • T'OP! • Théâtre de l'Opprimé • URACEN.

La formation, outil d'accompagnement des parcours individuels et des transformations collectives

De nouveaux défis sont à relever afin d'accompagner les adhérents dans leurs nouvelles obligations en qualité d'employeur [CPF]. Ainsi, c'est au regard de ces nouvelles priorités d'interventions que l'offre de formation doit être adaptée. C'est pour porter ces orientations que l'Uriopss participe aux travaux du contrat d'objectifs sectoriel [COS] service à la personne, aux réflexions de l'UDES et est enregistrée comme organisme de développement professionnel continu [DPC].



Les accompagnements au service de la stratégie et des pratiques

Les accompagnements en quelques chiffres

Vingt-quatre missions sur mesure ont été réalisées à la demande d'associations adhérentes ou de partenaires pour un nombre total de 83,5 jours d'accompagnement parmi lesquelles :

- neuf missions d'appui à la consolidation [39 jours],
- six missions consacrées à un appui individuel sur toutes questions relatives au droit du travail [14,5 jours],
- trois missions d'aide au recrutement [5 jours].

15,7 jours d'accompagnement dans le cadre de situations de crise rencontrées par les adhérents ou de projets collectifs ont également été rendus possibles par la mobilisation du « fonds de soutien aux projets inter associatifs de territoires et situations de crise ».

Les domaines d'intervention

Cette année, les interventions ont porté principalement sur :

- des accompagnements relevant des activités autorisées et des relations avec les pouvoirs publics : écriture ou révision de projets d'établissement ou de service, conduite de l'évaluation, négociation de CPOM, aide au montage de dossiers de demandes de subventions, conduite d'une opération de fusion...
- des interventions ponctuelles en ressources humaines, droit social et gestion : procédure de recrutement sur des postes de direction et de coordination, mise en œuvre d'un mode d'aménagement du temps de travail, préparation de rupture conventionnelle, audit en droit social...

- des réponses à des sollicitations particulières : mission d'évaluation d'un contrat local de santé réalisée en partenariat avec le Comité Régional d'Education et de Promotion de la Santé [COREPS] ; animation de temps d'échanges autour du handicap pour les professionnels de la petite enfance.

En 2015, le travail s'est poursuivi sur le soutien aux structures en difficultés. Le contact a été pris avec des mandataires judiciaires en accord avec des conseils d'administration concernés. L'Uriopss a appuyé des négociations dans le cadre de la recherche de repreneurs. Ont également été portées des réflexions stratégiques sur la sauvegarde de l'emploi. Ces actions ont été prises dans le cadre des « fonds dédiés » arrêtés par l'Assemblée générale.

Au regard de ces différents enjeux, la mise en place d'interventions de plus en plus globales et coordonnées se poursuit permettant ainsi la mobilisation de compétences complémentaires et d'expertises nouvelles.

Une mobilisation de chacun

Une équipe impliquée

Les formations et accompagnements mis en place en 2015 n'auraient pu être menés à bien sans l'implication des seize salariés de l'Uriopss qui ont assuré des formations ou réalisé des accompagnements au cours de l'année.

En complément des compétences mobilisées en interne, vingt-cinq intervenants extérieurs ont assuré des missions d'accompagnement ou de formation pour le compte de l'Uriopss durant l'année, principalement pour la formation des bénévoles.

Six stagiaires sont venus renforcer l'équipe en 2015 :

- une en observation et soutien de la fonction marketing,
- une travaillant sur le patrimoine associatif et l'habitat collectif,
- un en appui du service formation sur une dimension adaptation et développement de l'offre,
- trois en observation de la fonction accueil/administration dans le cadre d'un accord avec une association accompagnant les personnes en situation de handicap au travail.

L'ingénierie de l'accompagnement et les évolutions des pratiques professionnelles

L'accompagnement des intervenants Uriopss à l'évolution de leurs modes d'intervention s'est poursuivi en 2015 :

- les accompagnements individuels internes ont été poursuivis,
- vingt-cinq salariés ont suivi 34,5 jours de formation pris en charge dans le cadre du DIF, du plan de formation et de la réserve formation approuvée par l'Assemblée générale 2014,

- la poursuite des rencontres régulières pour le groupe de travail constitué des seize permanents assurant des missions de formation et d'accompagnement. En 2015, trois demi-journées ont été consacrées à ces temps d'échanges de pratiques et d'outils. Elles ont porté notamment sur : les temps forts d'une formation, les techniques d'animation participative, la création d'un centre de ressource interne, l'évaluation en formation, la valorisation de l'offre, l'organisation interne [tutorat, relais...], la formation des formateurs.

Alors qu'en 2014 le travail engagé a porté sur la capitalisation de l'ingénierie et la méthodologie d'accompagnement concernant l'évaluation interne, les processus de fusions associatives et la création de groupement de coopération sociale ou médico-sociale. En 2015, deux axes d'amélioration ont été approfondis : méthodologie d'accompagnement d'adhérents, processus d'élaboration de révision du projet associatif. La participation des responsables de services de l'Uriopss aux commissions et groupes de travail du réseau Uniopss-Uriopss constitue également un levier de développement d'une ingénierie réseau sur les thématiques à enjeux forts : gestion-tarification, droit social, ressources humaines, vie associative, Europe, coopérations, évaluation interne, formation et appels à projets, communication.

Perspectives

La finalité de l'Uriopss est d'accompagner les nouvelles stratégies associatives par une offre de service diversifiée et renforcée. Une ambition qui se prolongera en 2016 autour de nouveaux enjeux :

· Anticiper grâce à un projet européen

L'Uriopss entend poursuivre le développement d'accompagnements collectifs et individuels en renforçant sa capacité à intervenir sur les enjeux d'actualité [anticipation des besoins, maillage sur les territoires] : situations de crise, coopérations, évaluation, innovation sociale, diversification des financements [fonds européens, crowdfunding...], appui au montage de nouveaux projets [patrimoine...].

C'est dans cette perspective, que l'Uriopss s'est inscrite dans le projet Interreg coordonné par la CRESS portant sur les thématiques de l'innovation sociale, de la territorialisation des politiques et de l'impact social des entreprises de l'ESS. Ainsi, le décodage des nouveautés légales, réglementaires et conventionnelles est renforcé par une fonction anticipatrice des évolutions et des attentes des pouvoirs publics à l'égard des différentes thématiques précitées. Le projet « VISES » permettra d'appréhender les différents enjeux des établissements et services.

· Le déploiement d'une expertise propre au réseau

L'activité « service » portée par les Uriopss s'appuie



par nature sur l'expertise et les productions issues du réseau notamment en matière de recherche-développement. Plusieurs instances et groupes de travail constituent, dans ce cadre, des espaces privilégiés d'analyse des évolutions de notre secteur et de leurs impacts : congrès nationaux, universités des présidents, assemblées générales, journées de rentrée sociale, commissions sectorielles [santé, insertion, personnes âgées, enfance-famille, personnes en situation de handicap], groupes de travail [coopération, évaluation, ESS, tarification, Europe...], journées thématiques...

La sortie, chaque année, du « Document conjoncturel » et chaque mois de la revue « Union sociale » précise et illustre les enjeux politiques et financiers des acteurs de notre branche. La présence dans le réseau de plusieurs documentalistes permet un travail continu de veille et la réalisation de dossiers documentaires et de revues de presse spécialisées, véritable ressource pour le réseau. Des actions particulières de recherche-développement sont également menées au sein des Unions [nationale ou régionales] puis capitalisées à l'échelle du réseau. Ainsi, les intervenants du réseau Uniopss-Uriopss, pour construire et faire évoluer en 2016 les services qu'ils proposent, bénéficient de l'ensemble de ces espaces de réflexion et productions mutualisées.

La formation, outil d'accompagnement des parcours individuels et des transformations collectives

De la fonction d'observation sociale et d'animation de réseau découle une adaptation constante des services proposés aux réalités des associations et de leurs équipes bénévoles et salariées. Ainsi, tout au long de l'année, les principales préoccupations des dirigeants d'ESSMS et les nouveaux sujets qui traversent et impactent le secteur sont analysés, décodés et, pour certains, donnent lieu à la construction de modules de formation sur-mesure. La question de la place et de l'organisation des OF

au sein des Uriopss fait aussi l'objet de réflexions collectives menées notamment dans un groupe de travail spécifique, composé des permanents du réseau en charge de la formation. Réunions régulières et séminaire annuel permettent d'échanger, en interne ou avec des partenaires [OPCA, syndicat employeur,...] en vue d'améliorer les stratégies et les pratiques. Suite à la réforme de la formation et aux impacts du contexte actuel sur l'activité des OF, les réflexions initiées en 2015 ont permis d'identifier seize enjeux prioritaires pour les années à venir. 2016 sera une année particulièrement riche en productions car le réseau Uniopss-Uriopss a décidé d'engager un important chantier stratégique portant sur quatre axes principaux que sont : la démarche qualité, le renforcement de la marque du réseau, la cartographie des formateurs et enfin l'harmonisation des tarifs. Ces différents axes de travail constituent la feuille de route des OF en région et impacteront de manière significative les modes de gouvernance et modèles économiques. Le réseau pourra compter sur l'expertise et la mobilisation de tous dans cette recherche d'amélioration continue de la qualité des formations proposées dans chaque région. Le recrutement en 2016, par l'Uniopss, d'un chargé de mission « Développement de la formation » s'inscrit dans cette dynamique de renforcement et de pérennisation de l'offre de service à destination des adhérents.

48

Les fonctions mutualisées à diversifier

Pour répondre aux enjeux de restructuration auxquels les acteurs du secteur sont confrontés, l'accompagnement en gestion et comptabilité constitue un levier important dans la mesure où il est ancré dans son « cœur de métier » pour appréhender les enjeux [orientations des politiques publiques, tarification, contractualisation pluriannuelle, indicateurs...].

En vue de permettre le maintien des activités existantes et le développement des nouvelles interventions attendues, les orientations principales suivantes sont posées :

- transformer l'appui en gestion dans une perspective d'appui au pilotage,
- diversifier les interventions par la prolongation de services existants et par le développement de nouvelles réponses,
- développer les actions de veille tarifaire, appui aux contentieux de la tarification, contractualisation pluriannuelle, situations de crises...
- harmoniser, faire évoluer les pratiques et méthodes de travail.

Réflexion partagée avec la Picardie

Les Assemblées générales des Uriopss NPDC et Picardie ont voté en 2015 une résolution visant à

inscrire les deux associations dans un processus de rapprochement. Dans ce cadre, un état des lieux comparé des offres de services a été réalisé et trois diagnostics ont été produits : services Juridique-RH, services Vie du réseau et services Formation. A partir de ces premiers éléments d'analyse et des axes de mutualisation et de développement repérés, les travaux se poursuivront en 2016 afin de définir une stratégie partagée et coordonnée et d'en assurer le déploiement opérationnel.

Une nouvelle orientation des instances : les populations vulnérables

En vue de renforcer l'accompagnement des adhérents dans l'intégration des nouveaux défis qui s'imposent, le Conseil d'administration continue son action autour des trois orientations cadres de 2009 :

- adapter les services aux nouveaux besoins et aux exigences des adhérents par un élargissement de l'offre sur des thématiques transversales,
- accompagner les adhérents dans la résolution de situations de crise,
- développer et dynamiser la vie associative.

Ces orientations, encore d'actualité aujourd'hui, ont été confortées depuis 2009 par les résolutions des Assemblées générales qui ont permis de mobiliser des moyens à destination des adhérents [création d'un fonds de soutien aux projets inter associatifs de territoires et accompagnement de situation de crise] et de l'équipe Uriopss [abondement du budget formation et mise en place de tutorat en interne]. En 2015 l'accent sera mis sur l'approche transversale des populations.

Focus sur trois projets

Qu'elles prennent la forme d'accompagnements ou de formations, qu'elles soient à destination de bénévoles ou de salariés, les interventions proposées par l'Uriopss se fondent sur une connaissance des secteurs et de leurs enjeux et s'inscrivent dans une recherche permanente d'amélioration des pratiques au service des personnes accueillies et accompagnées.

En fonction de la nature des missions, de leur périmètre et des acteurs parties prenantes, les équipes de l'Uriopss ajustent leurs interventions d'un projet à l'autre comme en témoignent les trois illustrations ci-dessous.

1 Formation collective : l'HAD à l'heure du médico-social

Suite aux décrets de 2012 qui organisent l'intervention des établissements et services d'hospitalisation à domicile [HAD] dans les ESMS, et aux réflexions menées depuis, l'Uriopss et le CREAL ont construit en 2014 un module sur-mesure à destination des équipes salariées [financement ARS]. Au-delà d'une présentation des enjeux et du contexte réglementaire propre au médico-social, la formation a permis aux 48 participants de rencontrer plusieurs témoins* afin d'échanger avec eux sur l'impact des déficiences dans la vie quotidienne des personnes en situation de handicap.

* Déficience motrice : APF / Déficience sensorielle : Voir ensemble - Sourdmédia / Déficience intellectuelle – polyhandicap : Apei de Dunkerque / Handicap - psychique : Unafam / Autisme : Autisme 59-62.

2 Formation sur-mesure : sortir d'un contexte interne difficile

Dans un contexte de réorganisation impulsée et mise en place depuis 2011, un adhérent a fait le constat de dysfonctionnements venant perturber le bon fonctionnement de son établissement. Dans une recherche d'optimisation des soins et d'amélioration continue de la qualité des prises en charge, il est alors apparu nécessaire de réinterroger les pratiques de coopération et de travail en équipe entre les professionnels. Un programme de formation modulaire a ainsi été proposé à l'ensemble des salariés pour contribuer au renforcement de la cohésion entre les équipes et remettre du sens derrière les pratiques. Au final, cette action a concerné 78 personnes pour un total de 1 565 heures stagiaires et a mobilisé cinq intervenants aux compétences complémentaires

[un responsable de secteur, deux responsables de services et deux intervenants extérieurs l'un cadre supérieur de santé sur l'entrée métier, l'autre praticienne en Programmation Neurolinguistique sur la dimension gestion de conflit et communication]. Ont pu ainsi être abordés de manière collective et constructive des thèmes comme : les spécificités du modèle associatif, la connaissance et la reconnaissance réciproque, l'articulation et les complémentarités entre les métiers, l'analyse des situations de tension ou de conflit, la fonction managériale, la place et les outils du secret professionnel et du partage d'information, les bonnes pratiques en matière de travail en équipe.

3 Temps d'échanges de pratiques : l'accueil du jeune enfant en situation de handicap

Dans la continuité des travaux de la CDAJE du Nord visant l'amélioration des conditions d'accueil des enfants en situation de handicap au sein des EAJE et au domicile des assistants maternels, près de 250 personnes avaient été formées par le CRFPE de septembre 2012 à février 2013. Les professionnels avaient alors exprimé le souhait et le besoin de disposer de temps de rencontre et d'échanges entre pairs pour maintenir cette dynamique. COLLINE ACEPP et l'Uriopss se sont associées pour répondre à l'appel d'offre de la CAF ce qui a donné lieu à l'animation de 24 rencontres et a permis aux 161 participants de débattre autour des questions suivantes :

- l'accompagnement des enfants dans les activités d'éveil et de la vie quotidienne,
- l'accueil des parents,
- les représentations des professionnels,
- le projet d'établissement ou le contrat d'accueil,
- le travail en réseau ●

49

Les résolutions 2015

1 Vote du PV de l'AG 2014 et des rapports 2015

L'Assemblée générale approuve : • le procès-verbal de l'Assemblée générale 2014 qui s'est tenue le 2 juin 2015 • le rapport moral du Président • le rapport d'activité de l'Uriopss portant sur l'exercice 2015.

2 Présentation du résultat

L'Assemblée générale prend acte du résultat d'exploitation de 35 666,83 € réparti de la façon suivante : • résultat d'exploitation : 53 942,11 €, • déficit sur actions d'accompagnement : - 9 048,72 € [utilisation des fonds interassociatifs de territoire et situations de crises constituées lors de l'Assemblée générale du 30 mai 2013], • déficit sur actions de formation à l'attention du personnel : - 9 226,56 € [utilisation des fonds constitués lors de l'Assemblée générale du 30 mai 2013].

L'Assemblée générale, après avoir entendu le rapport moral des Présidents, le rapport de gestion du Trésorier et le rapport du Commissaire aux comptes, approuve les comptes de l'exercice 2015 qui se solde par un résultat de l'exercice de 18 442,99 € répartis de la façon suivante : • résultat d'exploitation : 35 666,83 €, • résultats financiers : - 1 679,88 €, • résultat exceptionnel : - 15 543,96 €.

L'Assemblée générale donne quitus aux administrateurs.

3 Affectation du résultat

L'Assemblée générale prend acte du résultat de l'exercice de 18 442,99 €. L'Assemblée générale prend acte :

- de la consommation des réserves constituées pour des actions d'accompagnement des adhérents pour un montant total de 9 048,72 € sur le compte de réserves pour projets associatifs et ceci conformément aux décisions de l'AG du 2 juin 2015
- de la consommation des réserves constituées sur le compte de réserves pour la formation du personnel pour un montant de 9 226,56 €.

En conséquence, l'Assemblée générale propose d'imputer le solde après intégration des fonds dédiés soit 18 442,99 € + 9 048,72 € + 9 226,56 € = 36 718,27 € de la façon suivante :

- maintenir la réserve « Fonds inter-associatifs de territoire et situations de crise » qui ressort à 12 768,09 € soit 21 816,81 € - 9 048,72 € [imputés en 2015] et de la porter à 30 000 €, soit un abondement de 17 231,91 € [30 000 € - 12 768,09 €]
- reconstituer à hauteur de 15 000 € les réserves constituées pour des actions de formation en direction du personnel, soit pour 9 226,56 €.

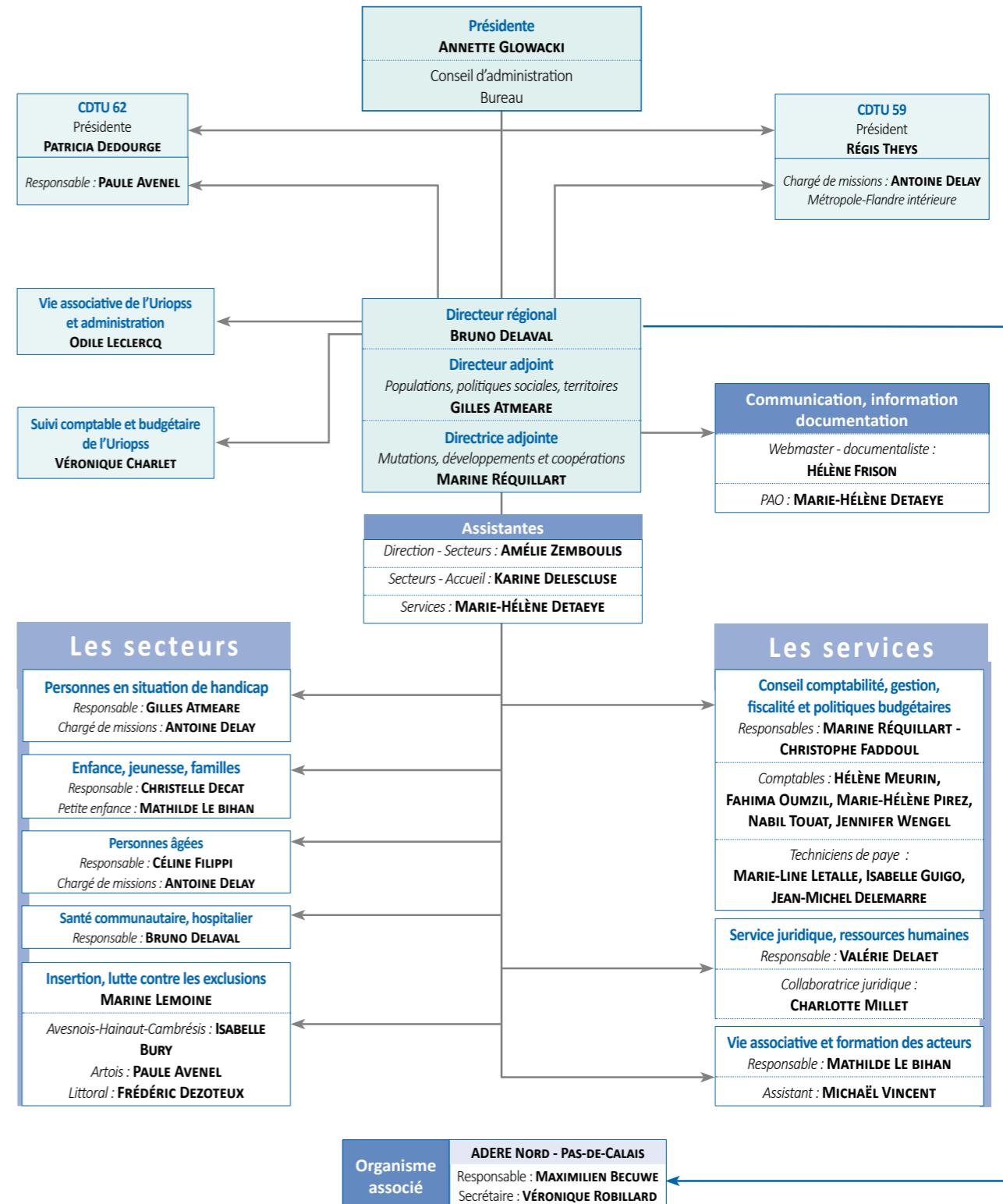
En conséquence, l'Assemblée générale propose d'imputer le solde, après intégration des fonds dédiés, soit : 36 718,27 € - 17 231,91 € - 226,56 € = 10 259,80 € au compte report à nouveau.

Après cette affectation, le report à nouveau de l'Uriopss passerait de 848 787,80 € à 859 047,60 €.



L'organigramme fonctionnel de l'Uriopss Nord - Pas-de-Calais

[au 31 décembre 2015]



Aujourd’hui et plus que jamais, pour renforcer les liens de solidarité, l’Uriopss valorise la spécificité de la gestion désintéressée et la place centrale accordée aux personnes dans les projets associatifs.

Notre union s’appuie résolument sur ces valeurs et affirme son engagement :

« Unir les associations pour développer les solidarités »

Tel est le sens de son action, de son projet.

Uriopss Nord - Pas-de-Calais

Union Régionale Interfédérale des œuvres et Organismes Privés Sanitaires et Sociaux

**Centre Vauban - 199-201 rue Colbert
bâtiment Douai [5^e étage] - 59000 Lille**
03 20 12 83 43 - fax : 03 20 12 83 69
uriopss@uriopss-npdc.asso.fr

**Ilôt Bon Secours - 12 rue Paul Adam
[bâtiment A/entrée B] - 62000 Arras**
03 21 71 44 33 - fax : 03 21 71 31 44
cdu@uriopss-npdc.asso.fr

**46 rue Saint Louis
62200 Boulogne-sur-Mer**
06 12 36 09 48
littoral@uriopss-npdc.asso.fr

**230 bis avenue Désandrouin
59300 Valenciennes**
03 27 42 10 80 - fax : 03 27 42 12 15
chcu@uriopss-npdc.asso.fr

**Retrouvez toute l’actualité
de l’Uriopss Nord - Pas-de-Calais sur
www.uriopss-npdc.asso.fr**

 <https://www.facebook.com/UriopssNPDC>
 https://tweeter.com/Uriopss_NPDC

L’Uriopss Nord - Pas-de-Calais rassemble plus de 1 100 adhérents, associations, établissements et services

Elle s’inscrit dans un réseau de vingt-deux unions régionales regroupées au sein d’une union nationale, l’Uniopss. Depuis sa création en 1948, l’Uriopss Nord - Pas-de-Calais n’a cessé d’être une union régionale toujours en mouvement, portant les grandes valeurs au service des personnes les plus fragiles et les plus vulnérables.

L’Uriopss Nord - Pas-de-Calais s’attache à développer la vie associative et à conforter la place des associations dans la région dans les réponses aux besoins des personnes. L’action des associations trouve son sens dans un projet associatif qui s’adapte en permanence aux réalités sociales. L’Uriopss organise l’échange, favorise la parole et la réflexion entre les associations.

Dès lors, elle organise des commissions et des regroupements sectoriels et intersectoriels sanitaires, sociaux et médico-sociaux. Elle est présente dans la plupart des instances de concertation régionales et départementales. Elle transmet les analyses des associations au niveau politique et offre à ses adhérents un soutien et une animation collective.

